

DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE VIRIAT

Séance du 23 septembre 2025

Sur convocation en date du 17 septembre 2025, le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire le 23 septembre 2025 à 19 h 30, à l'Espace Familles sous la présidence de M. Bernard PERRET, Maire

Etaient présents : Mesdames, Messieurs

MERLE Emmanuelle	MORAND Alexis	LACOMBE Annick
BLANC Jean Luc	BRUNET Myriam	CHEVILLARD Jean Luc
JANODY Patrice	JACQUEMET Rodolphe	CHATARD Kévin
VINIÈRE Michel	BILLOUD Jean-Louis	VEUILLET Philippe
BONHOURE Paola	THERMET Laure	MARION Isabelle
MOREAU DE SAINT MARTIN Claire	PERDRIX Catherine	MERLE Sandra
BURDY Meryl	DAVID Magalie	TAPONARD Emmanuel
SCHUBERT Anja	BELQAID Zahira	JOSSERAND Raphaël

Était excusé :

Béatrice BURTIN a donné pouvoir à Patrice JANODY
Patrick LAUPRETRE a donné pouvoir à Philippe VEUILLET
Joséphine MAZUÉ a donné pouvoir à Myriam BRUNET

Etaient absents :

Serge CHANEL

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Secrétaire de séance : Emmanuelle MERLE

PROJET EDUCATIF LOCAL 2025-2030

Entendu le rapport de Mme Annick LACOMBE, Adjointe au Maire déléguée aux actions éducatives, culturelles intergénérationnelles et animations

Vu les articles L551-1 et D521-1 à 521-13 du Code de l'Éducation

Issu de la politique de la ville, la notion de Projet Educatif Local apparaît dans les années 1990 au sein d'une circulaire sur l'aménagement des temps et des activités de l'enfant. Un Projet Educatif Local permet d'aborder, sous le pilotage d'une collectivité locale, l'éducation au sens large en impliquant les principaux acteurs concernés : la famille, l'école et les institutions du temps libre.

Peu à peu, le Projet Educatif Local a été défini comme étant un cadre formalisé, écrit, au sein duquel les acteurs de l'éducation, qui interviennent sur un même territoire, s'inscrivent pour exercer leur mission et leurs responsabilités de manière conjointe, cohérente et coordonnée. Des objectifs communs sont définis dans l'intérêt des enfants et des jeunes afin de créer les conditions favorables à leur réussite et leur intégration dans leur environnement.

Dès décembre 2002, la Commune de Viriat a travaillé à la mise en place d'un premier Projet Educatif Local dont le contenu a été approuvé par le Conseil municipal du 24 mai 2005. Après 7 années de réalisation, la Commune a entrepris d'élaborer un nouveau Projet Educatif Local pour la période 2013-2017. A ce PEL a été adjoint un volet Projet Educatif de Territoire (PEDT) afin de mettre en place de septembre 2014 à juillet 2018 les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) puis avec le retour à la semaine scolaire de 4 jours depuis la rentrée de septembre 2018, l'organisation de l'École du mercredi et le soutien aux projets d'école.

A l'arrivée à échéance du second PEL 2013-2017, une démarche de renouvellement a été entreprise pour donner naissance à un troisième Projet Educatif Local 2019-2023 approuvé en conseil municipal le 22 octobre 2019. Parallèlement un nouveau Projet Educatif de Territoire adossé à un Plan Mercredi a été signé en septembre 2018 pour une durée de 3 ans jusqu'en août 2021 auquel sont venus se greffer deux avenants consécutifs couvrant respectivement la période septembre 2021 à août 2024 puis septembre 2024 à novembre 2024.

Dès mai 2023, une nouvelle réflexion est engagée afin de s'adapter à l'évolution du contexte démographique et socio-économique du territoire et de prendre en compte les nouveaux acteurs éducatifs concernés.

Un comité de pilotage associant les élus de référence dans les domaines des affaires scolaires, des affaires sociales, de la petite enfance et de la Culture, les partenaires institutionnels (Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports, Direction Académique de l'Education Nationale, Caisse d'Allocations Familiales, Conseil départemental de l'Ain, Grand Bourg agglomération, mission locale jeune de Bourg en Bresse), les directeurs d'établissements scolaires, les représentants de parents d'élève et les responsables du tissu associatif et sportif, est relancé.

Débutée en septembre 2023, la démarche a nécessité 4 réunions COTECH (septembre, novembre, décembre 2023 et mars 2025), la mise en œuvre de 7 groupes de travail thématiques (mars-avril 2024), 3 COPIL (novembre 2023, avril 2024 et avril 2025) et 3 réunions de commissions en 2024.

Aujourd'hui, le document joint à la présente formalise le travail réalisé avec ces différentes instances de gouvernance. Ce document définit :

- les fondements de la politique éducative de Viriat
- le diagnostic quantitatif et qualitatif
- les nouvelles orientations éducatives
- le programme de 20 mesures détaillées à développer

Les orientations éducatives de la Commune de Viriat retenues pour la période 2025-2030 se traduisent de la manière suivante :

- Poursuivre la structuration de l'offre communale
- Soutenir la fonction parentale
- Promouvoir le bien-être de l'enfant
- Accentuer la communication

Elles sont similaires à celles déclinées dans la convention PEDT/PM signée en novembre 2024 et valable jusqu'en octobre 2027 et leurs déclinaisons concrètes ont été intégrées dans les fiches actions du PEL

Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, de :

- adopter le Projet Educatif Local de Viriat, tel qu'il a été formalisé dans le document joint à la délibération, comprenant les fondements de la politique éducative de Viriat, le diagnostic et les constats, les orientations éducatives, les axes de développement et les actions envisagées
- noter que le COPIL mis en place effectuera le suivi de la mise en œuvre du PEL
- autoriser M. le Maire à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette décision

Le Maire,
Bernard PERRET

The image shows a blue ink signature of Bernard Perret over a circular official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE DE VIRIAT' at the top and 'AIN' at the bottom, with a central emblem.

Le Secrétaire de Séance,
Emmanuelle MERLE

The image shows a blue ink signature of Emmanuelle Merle over a circular official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE DE VIRIAT' at the top and 'AIN' at the bottom, with a central emblem.

Commune de Viriat



Projet Éducatif Local 2025-2030
Apprendre à grandir ensemble

PREAMBULE

Comme le rappelle la Convention Internationale des droits de l'enfant, « *l'éducation est un droit fondamental qui représente les espoirs, les rêves et les aspirations de millions d'enfants et de familles partout dans le monde. C'est le moyen le plus fiable pour permettre aux enfants de développer leur plein potentiel, de sortir de la pauvreté et de se construire de meilleures chances d'avenir* ».

Les enjeux éducatifs dépassent d'ailleurs aujourd'hui largement le seul cadre scolaire et viennent répondre à diverses préoccupations des familles :

- des préoccupations sociales avec la généralisation du double emploi dans les ménages et le besoin accru de prise en charge de l'enfant en dehors du cercle familial
- des préoccupations pédagogiques : quand l'enfant n'est pas à l'école, les parents sont en attente de lieux en capacité de contribuer aux apprentissages de leur enfant et à sa réussite
- des préoccupations sanitaires : les parents sont en recherche de soutien pour les épauler dans l'appréhension de nouvelles problématiques sociétales telles que la prévention (usages du numérique, comportements à risque, santé mentale, problèmes environnementaux...)

En parallèle, la manière d'appréhender les questions liées à l'éducation est en constante évolution et conduit à la perte des repères éducatifs qui ont longtemps constitué le fondement des politiques publiques.

Qu'il s'agisse du regard actuel porté sur une forme de parentalité idéalisée, du statut de l'enfant au sein de la famille et de son environnement ou de la révision régulière des programmes scolaires et de leurs contenus, les rôles respectifs des éducateurs de l'enfant sont sans cesse réinterrogés. Il est donc important de toiletter régulièrement les programmes d'action publiques pour répondre aux attentes et besoins des familles et de leurs enfants.

Néanmoins, la commune de Viriat réaffirme que les parents restent bien les premiers acteurs de leur devenir familial et qu'elle n'a pas vocation à se substituer à eux, les lieux d'accueils collectifs intervenant en complémentarité avec les familles.

Le projet éducatif local (PEL) constitue donc une approche globale des questions éducatives dans leurs relations avec le tissu social, culturel et économique local. Il conduit à repenser l'éducation dans son ensemble et non plus seulement sur les questions scolaires, périscolaires ou extrascolaires.

La réussite éducative d'un enfant se construit donc à travers différents espaces : celui de la famille avant tout, celui de l'école, celui des activités quotidiennes durant lesquels il expérimente ses acquisitions scolaires, découvre de nouveaux horizons, développe de nouvelles aptitudes, accroît sa confiance et son autonomie et apprend à vivre avec les autres. Le PEL porte sur tous les temps de vie de l'enfant en recherchant une articulation fine entre chacun d'entre eux.

Il prend appui sur un ensemble de dispositifs contractuels (Loisirs équitables, projets d'écoles, Convention territoriale globale...) et vient nourrir le Projet éducatif territorial et le plan mercredi (PEDT/PM) en incitant les acteurs à dépasser la simple articulation des activités en termes d'horaires pour réfléchir à une meilleure articulation en termes de contenus et d'approches pédagogiques.

Il trouve sa traduction concrète dans les projets d'établissements et projets pédagogiques des espaces éducatifs de la commune. Il doit permettre de construire des parcours éducatifs structurés intégrant pleinement le rôle des familles.

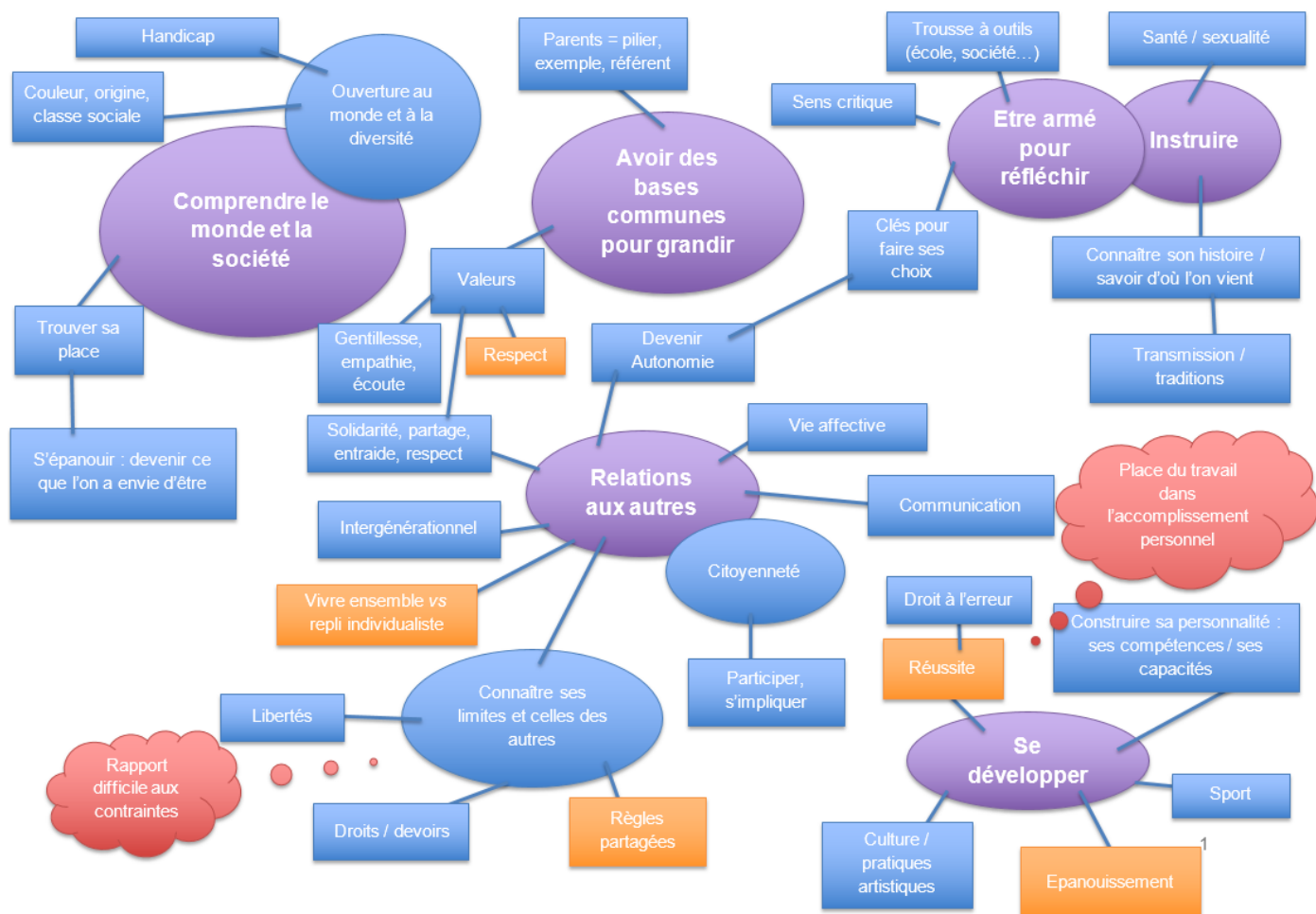
Depuis 2005, la commune de Viriat est donc pleinement investie dans ces questions éducatives et les formalise dans les PEL successifs qu'elle a porté.

A Viriat le choix a toujours été d'étendre le champ d'application du PEL en intégrant le domaine de la petite enfance et en s'adressant aux enfants de 0 à 18 ans.

Fréquenter les services communaux qui proposent de l'accueil collectif, c'est offrir à son enfant une « école de la vie » émancipatrice où il peut :

- Rencontrer de nouvelles personnes dans d'autres espaces, préparer sa vie en société, en assimiler les règles, être responsable de ses actes, respecter les autres
- Bénéficier d'un cadre sécurisé et bienveillant pourvu de limites rassurantes
- Exprimer son individualité pour développer sa confiance et son estime de soi
- Découvrir des lieux d'ouverture culturelle dans lesquels sont prônés l'acceptation de la différence et la lutte contre l'individualisme
- Etre accompagné vers l'autonomie
- Expérimenter le plaisir de l'apprentissage
- Travailler sa conscience citoyenne : ses droits mais aussi ses devoirs, comprendre le civisme, rejoindre un engagement bénévole, soutenir l'entraide, la solidarité et le partage.

Synthèse issue des entretiens individuels réalisés avec M. le maire et ses adjoints et du groupe de travail mené avec la commission « actions éducatives, scolaires et petite enfance ».



Représentation visuelle synthétique du rôle de l'éducation d'après les élus rencontrés en 2024 durant la phase d'évaluation

LES VALEURS COMMUNALES

Lors de la phase d'évaluation qualitative, des questionnaires croisés ont été adressés aux élus et aux agents communaux en charge du domaine éducatif. Une des questions posée concernait notamment les valeurs portées par chacun.

Les 5 entrées ci-dessous citées de façon récurrente par les personnes interrogées constituent donc le socle de valeurs de l'action éducative communale :

1. Le vivre ensemble et le respect
2. L'épanouissement et la réussite
3. L'engagement
4. L'égalité d'accès et de traitement
5. La tolérance et l'ouverture d'esprit

LE PEL EN QUELQUES MOTS

Document cadre qui expose les axes prioritaires de la politique éducative défendue par la commune pour les 5 prochaines années, le PEL est un contrat passé avec les partenaires institutionnels.

Il sert :

- d'outil d'aide à la décision pour les élus
- de référentiel commun pour tous les acteurs
- d'outil de management en direction des équipes
- de support de communication en direction des familles*

C'est un cadre commun visant à renforcer la cohérence des initiatives prises dans chaque service : il met en lien les différents acteurs éducatifs de l'enfant (ses parents, ses enseignants, les animateurs et le personnel technique qui l'encadrent, les intervenants sur le volet culture et loisirs)

Il précise aux familles :

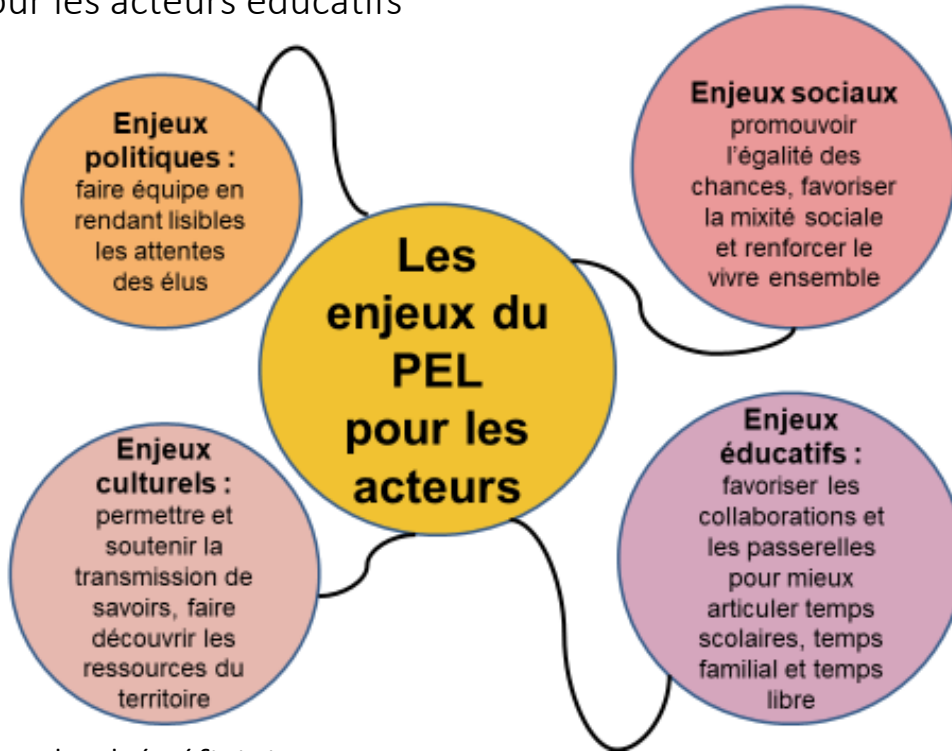
- les valeurs défendues par les élus et appliquées dans les services en terme d'éducation
- les mesures prises sur la commune pour l'accueil des 0-18 ans ainsi que les actions et les moyens qui seront mis à disposition pour les atteindre

Il vise les objectifs suivants :

- dépasser la seule logique de gestion de services à la population pour aller vers une dynamique de développement de projets
- produire du sens dans les différents services concernés (valeurs partagées même si objectifs spécifiques différents)
- rendre plus lisibles et plus visibles les actions éducatives menées en direction de l'enfant

LES ENJEUX DU PEL

Pour les acteurs éducatifs



Pour les bénéficiaires



LES ACTEURS DU PEL

	LISTE	DETAIL	RÔLE
LES DECIDEURS	<ul style="list-style-type: none"> - Elus - Financeurs - Organismes de contrôle et de régulation 	<p>M. le Maire et les conseillers municipaux</p> <p>Personnel départemental (protection de l'enfance)</p> <p>CAF, DSDEN, SDJES</p>	<p>Ils définissent les axes prioritaires de la politique éducative, le cadre d'exercice et les limites de la prise en charge</p>
LES ACTEURS	<ul style="list-style-type: none"> - Parents - Personnel éducation nationale - Personnel services petite enfance et AEAS - Personnel technique - ATSEM 	<p>Enseignants, infirmière scolaire, AESH, encadrants petite enfance, temps scolaire, périscolaire matin et soir, pause méridienne et vacances</p>	<p>Ils établissent un bilan critique du précédent PEL, proposent des projections et des actions concrètes, évaluent les nouvelles propositions mises en place</p>
LES PARTENAIRES	<ul style="list-style-type: none"> - Associations locales - Médiathèque - Organisme formation professionnelle - Collèges - Partenaires santé 	<p>Structures oeuvrant dans le domaine du sport, de la culture, du loisir et accueillant des mineurs.</p> <p>Point info emploi (PIE), mission locale</p> <p>IEM (Institut d'éducation motrice)</p>	<p>Ils expriment leurs attentes vis à vis du PEL et transmettent leurs feuilles de route respectives afin de faire émerger des objectifs éducatifs partagés</p>
LES EXPERTS D'USAGES	<ul style="list-style-type: none"> - Enfants de 0 à 18 ans et leurs familles 	<p>Domiciliés sur la commune, scolarisés à Viriat ou à l'extérieur</p> <p>Utilisateurs des services municipaux</p>	<p>Ils expriment leurs besoins sur les volets sociaux, culturels, artistiques et en terme d'activités de loisirs</p>

CONTEXTE LOCAL

Ce projet éducatif constitue le 3^{ème} PEL porté par la commune : il s'inscrit dans la lignée des précédents (2013-2017 / 2019-2023) et vise une révision des ambitions éducatives dans les services afin de les réajuster aux évolutions sociétales et aux transformations des services

Une restructuration des services

En septembre 2020, la mairie de Viriat décide de reprendre en régie directe la gestion des accueils périscolaire et extrascolaire assurés jusqu'alors par l'association familiale rurale pour une mise en œuvre effective au 1^{er} janvier 2021.

Différents objectifs guident cette décision :

- Maîtriser davantage les conditions d'organisation et d'accueil de la jeunesse
- Favoriser la continuité dans la prise en charge des enfants de 0 à 18 ans
- Encourager les synergies entre les services

L'ancien service « enfance jeunesse » devient le service des actions éducatives et affaires scolaires (AEAS) et profite d'une restructuration validée en conseil municipal le 27.10.2020 :

- Création d'une direction unique de l'action éducative et culturelle rassemblant, d'une part, le service des actions éducatives et affaires scolaires et la médiathèque d'autre part.

En parallèle, d'importants mouvements de personnels touchent l'ensemble des services éducatifs et compliquent fortement l'évaluation fine du précédent PEL :

- Départ des 2 responsables petite enfance (micro-crèche et multi-accueil)
- Renouvellement complet de l'équipe de direction du service enfance jeunesse
- Renouvellement des 3 directeurs d'écoles publique et privée
- Départ de la responsable de la médiathèque
- Départ du responsable du restaurant scolaire

Un nouveau projet d'établissement est également validé et mis en application dans les différentes structures petite enfance.

Dès janvier 2024, le service AEAS doit faire face à de grosses difficultés avec le départ successif de 5 membres de l'équipe d'encadrement en un an à peine.

Un audit est alors commandé par la mairie pour réaliser un diagnostic partagé du service, proposer des scénarios d'évolution en terme d'organisation et déployer des mesures d'accompagnement managérial pour les nouveaux encadrants. C'est le cabinet Adaccio qui est retenu pour le mener à compter d'avril 2024.

Parmi les points saillants mis en exergue, plusieurs chantiers prioritaires émergent :

- Repenser les modes d'organisation du service (organigramme, temps de travail, faiblesse des projets pédagogiques, révision des outils réglementaires...)
- Pallier les carences réglementaires (révision projet pédagogique)
- Communiquer plus tôt et mieux, en interne et en direction des familles
- Accompagner et former les équipes afin de redonner du sens et de la teneur aux temps d'animation
- Repenser l'organisation et l'équipement des locaux

Fin 2024, l'évolution de l'organigramme du service AEAS est acté afin d'assurer une meilleure continuité de service : requalification du poste de directeur des actions éducatives et affaires scolaires (cadre A), recrutement d'une responsable ACM et d'une responsable adjointe

Un PEDT et un Plan Mercredi renouvelés

En juin 2014, la commune met en place des TAP (temps d'activités périscolaires) et signe son premier PEDT.

Lors de l'arrêt des TAP en septembre 2018, un plan mercredi est adossé à un second PEDT afin de capitaliser la réussite observée dans la mise en place des TAP.

Elle ambitionne également de continuer à lutter ainsi contre les inégalités d'accès aux sports, aux loisirs et à la culture en proposant des cycles d'activités variés tout en long de l'année tout en bénéficiant de taux d'encadrement assouplis et de financements spécifiques (bonification du taux horaire).

En 2021, lors de la reprise du service en régie, un avenant est signé pour 3 ans jusqu'à la fin août 2024 et des « ateliers du mercredi » inclus dans la journée de centre de loisirs des mercredis des périodes scolaires sont proposés.

Réinterrogées en 2024 par l'inspection académique, les 3 écoles de Viriat et la municipalité confirment leur souhait de maintenir la semaine de 4 jours.

En mai 2024, face aux difficultés rencontrées dans le service AEAS, un nouvel avenant d'un an est demandé afin de pouvoir aligner les temporalités du PEL et du PEDT/PM.

La prolongation n'est finalement accordée que jusqu'en octobre 2024.

Un nouveau PEDT/PM est alors validé. Il court de novembre 2024 à octobre 2027.

Les fiches actions présentées dans ce cadre ont donc été intégrées à ce PEL.

De la cohérence avec les projets d'école

En 2022-2023, une évaluation des écoles publiques de Viriat est conduite par la DSDEN.

Hormis les recommandations liées aux organisations internes et aux contenus pédagogiques des apprentissages, plusieurs préconisations viennent renforcer la démarche de continuité éducative initiée par la commune entre les temps scolaires et les temps périscolaires.

On relèvera notamment les items suivants :

- Renforcer le lien avec la petite enfance avant l'entrée à l'école
- Garantir la cohérence des règles tout au long de la journée de l'enfant
- S'appuyer sur le PEDT pour renforcer la dimension partenariale en formalisant des temps de régulation, d'échanges et de bilans

Une articulation avec la CTG (convention territoriale globale)

Depuis 2021, un accord-cadre a été signé entre la CAF de l'Ain, Grang Bourg Agglomération (GBA), 16 communes dont Viriat et 2 SIVOS afin de développer et coordonner l'ensemble des politiques et des actions sociales et familiales mises en œuvre sur le territoire.

La Ville de Bourg en Bresse, qui disposait déjà de sa propre CTG, n'a pas été intégrée dans la présente CTG.

Couvrant la période du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2025, cet accord-cadre vise à définir le champ du partenariat et la méthode appliquée pour l'élaboration des plans d'actions de la CTG sur chacun des territoires.

Avec la mise en œuvre de la CTG, chaque partenaire conserve la capacité à conduire et à développer les projets pour sa propre collectivité mais se doit désormais de l'articuler avec les autres partenaires signataires.

6 champs d'intervention prioritaires ont été identifiés. Il s'agit :

- du maintien et de la diversification de l'offre de service en direction de la petite enfance
- de l'animation de la vie sociale

- de la promotion de l'accès aux droits et l'inclusion numérique
- de l'inclusion sociale des familles dans leur environnement et le soutien à la parentalité
- de la lutte contre les inégalités territoriales et la réduction de l'exclusion et de la pauvreté en particulier dans les quartiers en politique de la Ville
- du maintien dans le logement et la lutte contre l'habitat indigne

A ce jour, la déclinaison opérationnelle de ces axes dans la CTG s'est faite par la mise en commun d'un ensemble de fiches actions proposées par chacun des signataires plus que par le développement d'un véritable programme d'actions concerté qui reste à construire.

Les fiches actions de ce PEL concernant la petite enfance et la parentalité trouvent donc toute leur place dans cette CTG.

De nouveaux enjeux sociétaux à intégrer

Depuis le dernier PEL, le contexte socio-économique a évolué et de nouvelles problématiques prégnantes traversent la société et se doivent d'être prise en compte dans les structures d'accueil des enfants, dès leur plus jeune âge.

En effet, la sociologie des familles continue d'évoluer sous l'influence de nombreux facteurs sociaux, économiques et culturels. Une baisse de natalité est enregistrée au niveau national et se répercute au niveau local (-15 % sur le bassin de vie de l'hôpital de Fleyriat) bien que Viriat reste à ce jour plutôt épargné avec un nombre de naissance stable.

La diversification des structures familiales est elle aussi plus prononcée : familles monoparentales, recomposées, homoparentales et élargies coexistent avec le modèle traditionnel.

Cette évolution est aussi le reflet d'une société où les parcours de vie sont de plus en plus individualisés, marqués par des mobilités professionnelles accrues et des schémas relationnels diversifiés.

De plus, le développement du télétravail modifie les pratiques, avec l'essor de solutions hybrides combinant accueil collectif et garde à domicile.

Par conséquent, les besoins d'accueil sont plus hétérogènes et induisent une demande de flexibilité accrue dans les horaires et les modes de garde.

Pour la famille, l'adaptation aux rythmes de travail fragmentés et aux exigences de conciliation entre vie professionnelle et familiale devient essentielle tandis que les collectivités font face à

leur propres contraintes (taux d'encadrement réglementé, budget constant, locaux non adaptés, manque de formation du personnel...), créant souvent de l'incompréhension.

D'autre part, les professionnels doivent répondre à des enjeux de socialisation et d'accompagnement adaptés à des enfants issus de contextes familiaux variés.

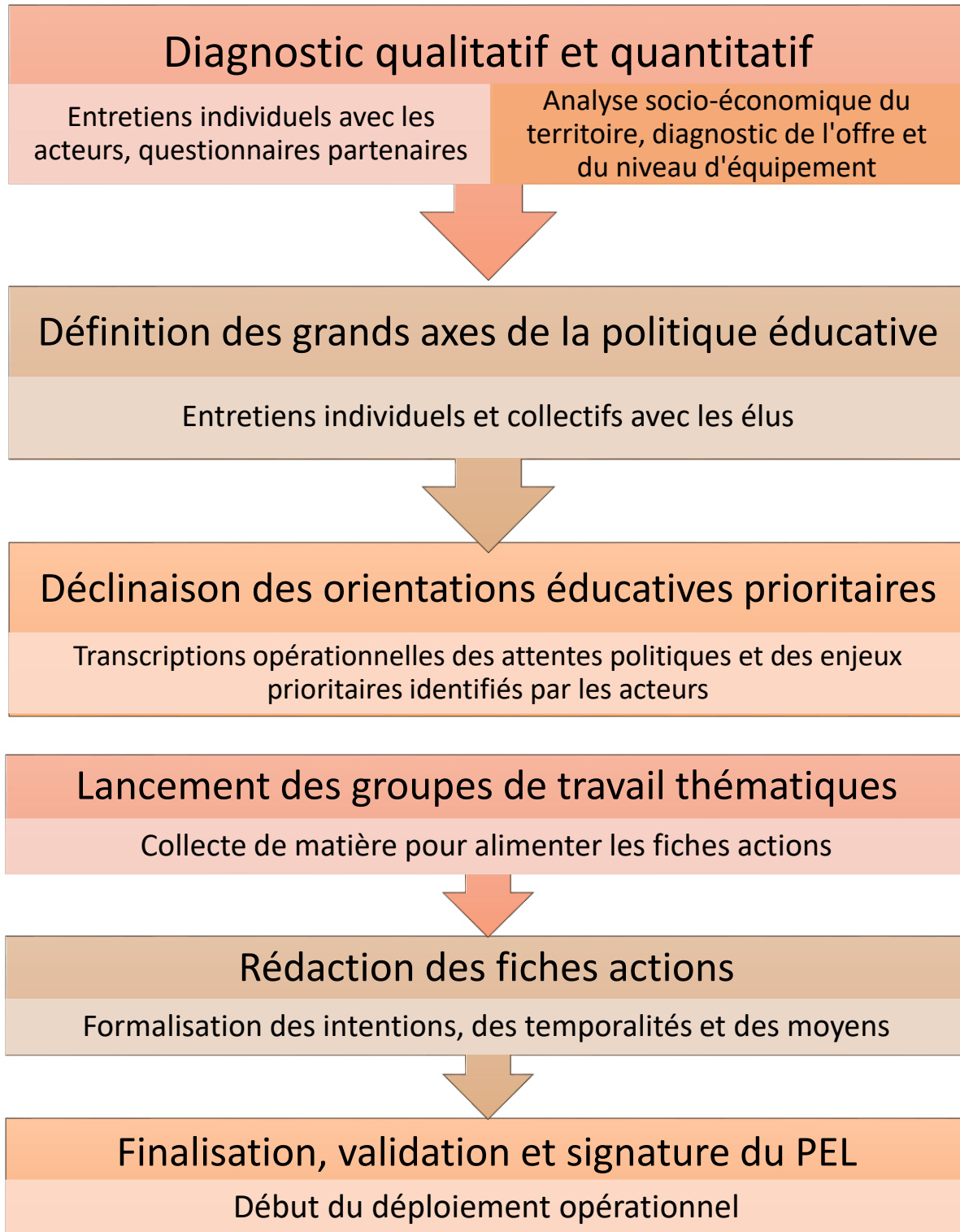
Les parents attendent également d'eux qu'ils soient capables de répondre à un enjeu majeur : garantir une inclusion adaptée aux enfants ayant des besoins particuliers.

Tandis que l'éducation nationale offre tant bien que mal des réponses aux enfants porteurs de handicap (AESH par ex.), les centres de loisirs peinent à proposer des aménagements concrets faute de dispositifs spécifiques. La possibilité, pour les enfants ayant une reconnaissance handicap, de bénéficier de la mise à disposition d'une AEASH sur le temps méridien est en place depuis le début d'année 2025 mais les temps périscolaires et extrascolaires sont une fois encore exclus du dispositif alors même que, pour l'enfant, le temps passé dans les structures d'accueil collective en dehors de l'école peut être très important (jusqu'à 20h par semaine pour un enfant fréquentant le périscolaire tous les soirs et l'extrascolaire le mercredi).

Un dialogue renforcé avec les familles pour éviter un refus d'accueil ou des exclusions inéluctables est donc capital pour tenter de créer de nouveaux liens de confiance.

Pour finir, alors même que la commune est en train de travailler à la définition de sa future politique seniors, une réflexion est à mener sur les liens intergénérationnels afin de lutter contre l'isolement des seniors et participer à la construction d'une société plus inclusive et solidaire.

LA METHODOLOGIE



LES INSTANCES DE GOUVERNANCE

Le comité de pilotage

Rôle : Validation des propositions et avancées

- Monsieur le Maire et les 3 élus référentes culture, éducation et petite enfance
- Une représentante élue de Grand Bourg Agglomération
- La directrice générale des services
- Un représentant du département, la référente de territoire de la CAF, la DSDEN
- 1 collégien et 1 lycéen
- Les 3 directeurs école
- 3 représentants élus des parents d'élèves et 3 parents usagers des différents services
- Des représentants du tissu associatif

Réunion une fois par trimestre environ

Le comité technique

Rôle : Production des contenus et suivi du projet

- La cheffe de projet PEL
- La directrice générale des services
- La coordinatrice RPE
- La directrice de la micro-crèche et de la crèche familiale
- La directrice du multi-accueil
- La directrice du restaurant scolaire
- Les 3 personnes de l'équipe de direction des ACM

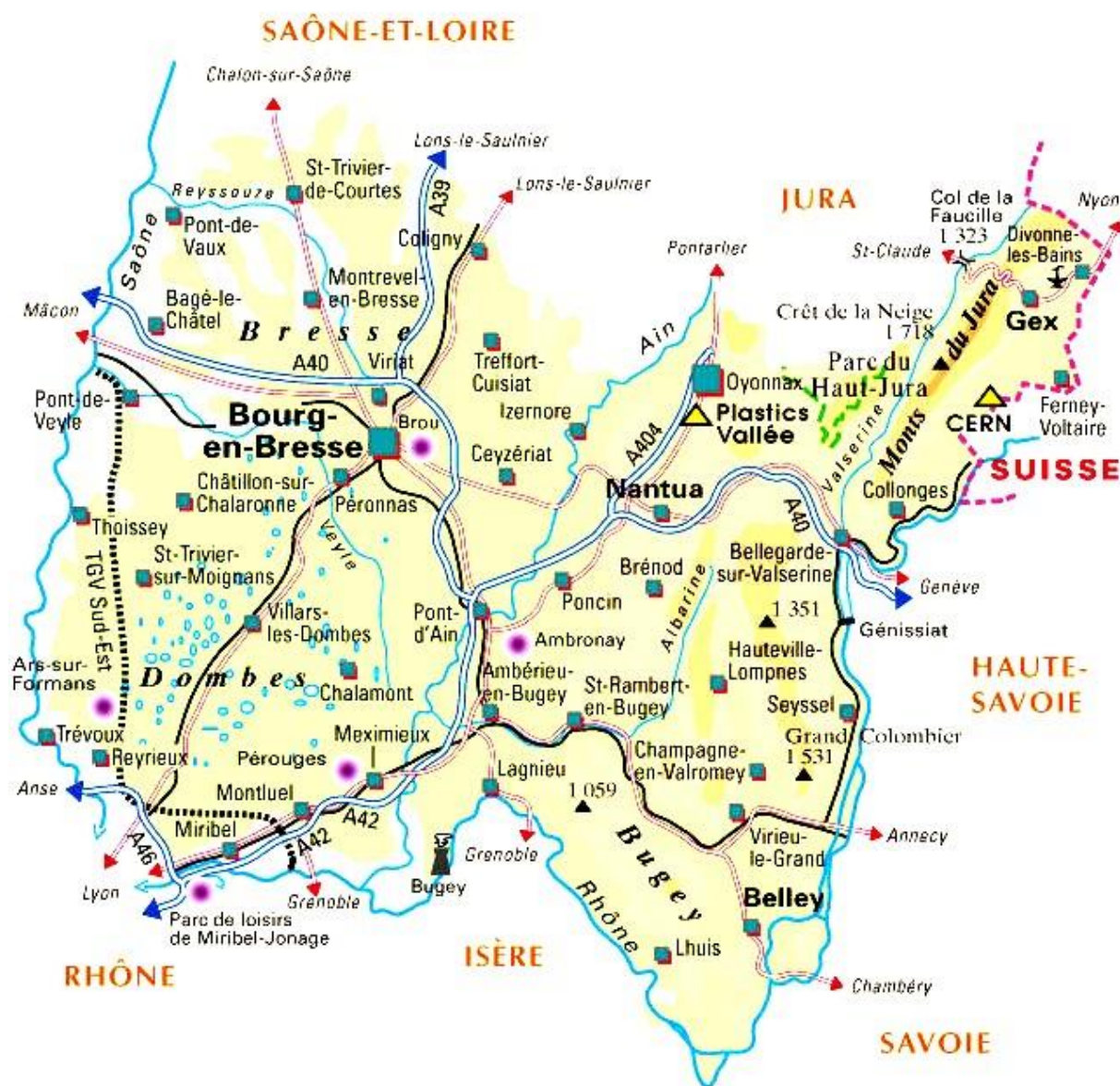
Réunion une fois par mois durant la phase d'élaboration et de rédaction du PEL

Les groupes de travail

Rôle : réflexion collective pour alimentation des fiches actions

- Ouvert à toute personne intéressée à titre personnel et/ou professionnel

VIRIAT, UNE COMMUNE DYNAMIQUE



Commune rurale d'une superficie de 4535 hectares, la commune de Viriat est située dans le département de l'Ain. Elle est composée d'une quarantaine de hameaux et lieux-dits d'inégale importance.

Elle est située dans l'aire d'attraction de Bourg-en-Bresse (140 410 habitants), à environ 7 km de l'hyper-centre, constituant l'une des communes couronnées aux côtés de 79 autres communes.

Ce bassin de vie, à dominante principalement urbaine, est entièrement structuré en intercommunalité.

La commune de Viriat est administrativement rattachée à Grand Bourg Agglomération, un EPCI qui s'étend sur 1 300 km², compte 134 000 habitants et est composé de 74 communes.

Grand Bourg agglomération bénéficie d'une situation de carrefour européen à la croisée des axes Nord/Méditerranée et Europe centrale/Atlantique. Elle est desservie par un ensemble d'axes routiers et autoroutiers, qui s'étendent en étoile et la relient à Lyon, Mâcon, Genève et à l'est de la France.

Urbanisme

La commune de Viriat est actuellement dans une démarche de révision de son PLU (plan local d'urbanisme). Dans ce cadre, un diagnostic a été réalisé en 2023 et fait apparaître différents constats.

Occupation des sols

La commune présente un éclatement des zones habitées qui se manifeste par une double centralité (une première centralité historique en cœur de village et une seconde constituée par les zones de la Chambière et de la Neuve), une diversité des zones d'habitat (continuité urbaine de Bourg en Bresse, centre-village et hameaux ruraux) et une diversité des fonctions (emplois et activités économiques, commerces, équipements et services)

La commune conserve néanmoins un caractère rural avec une importance surface de boisements (18% du territoire) et d'espaces agricoles, réservoirs de biodiversité.

Aménagement et transports

3 lignes de bus régulières, dont 2 desservant le cœur de village, assurent les liaisons quotidiennes avec Bourg-en-Bresse à raison de 2 passages par heure. Un service de transport à la demande complète cette offre

Les déplacements hors agglomération sont assurés quant à eux par des lignes départementales.

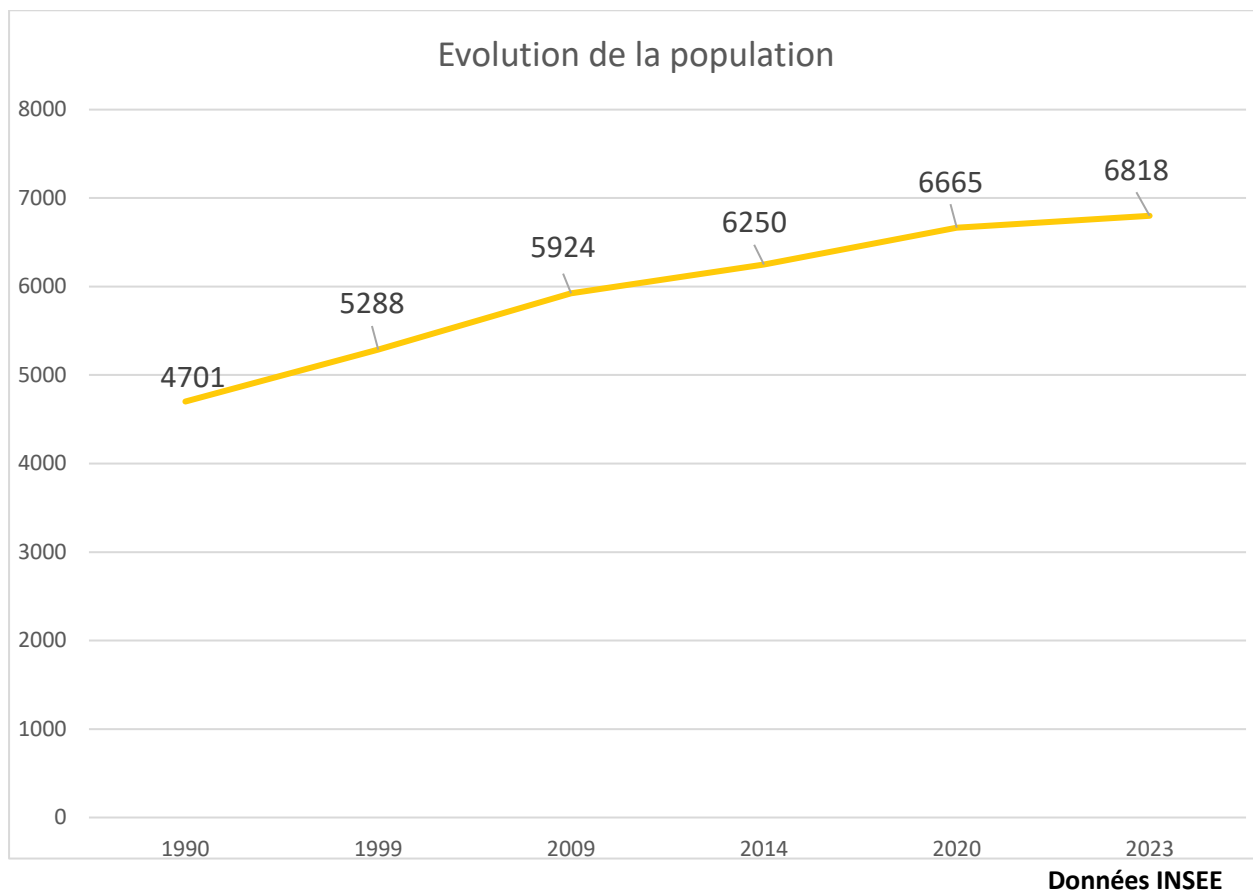
Les modes de transports doux (vélo, pied, cycle) sont peu représentés avec une omniprésence de la voiture malgré le développement de pistes cyclables et d'une offre de vélo électrique en libre-service (station Rubis'Vélo) située au centre-ville.

Données démographiques

Une population en hausse régulière depuis plus de 50 ans

En 2025, la population de Viriat s'élève à 7086 habitants.

Après une période de relative stabilité jusqu'en 1960, la population est passée, en 50 ans, d'à peine plus de 3000 habitants à plus de 6500 en 2018, affichant une hausse constante et une évolution d'environ 1,28% par an.

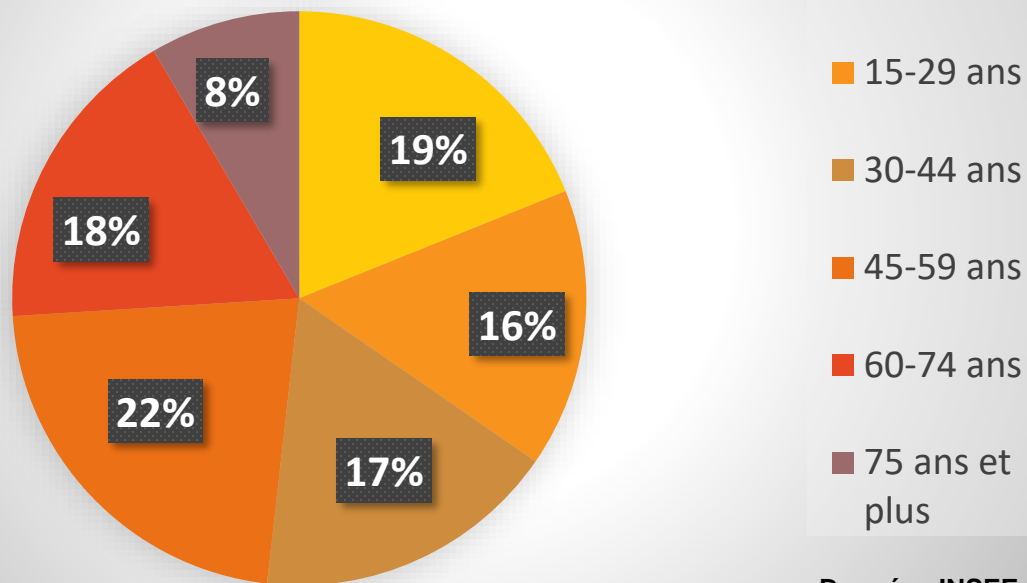


Une répartition de la population plutôt homogène

La population de la commune est relativement jeune : 35% des habitants ont moins de 30 ans.

Une légère prédominance des 45-60 ans est observable et une sous-représentation des plus de 75 ans dont la moyenne nationale s'élève à 10%.

Répartition de la population par tranche d'âge en 2020



Un renouvellement de la population assuré

Avec un solde naturel positif, un réservoir de jeunesse et l'arrivée régulière de nouveaux habitants, le renouvellement de la population est assuré.

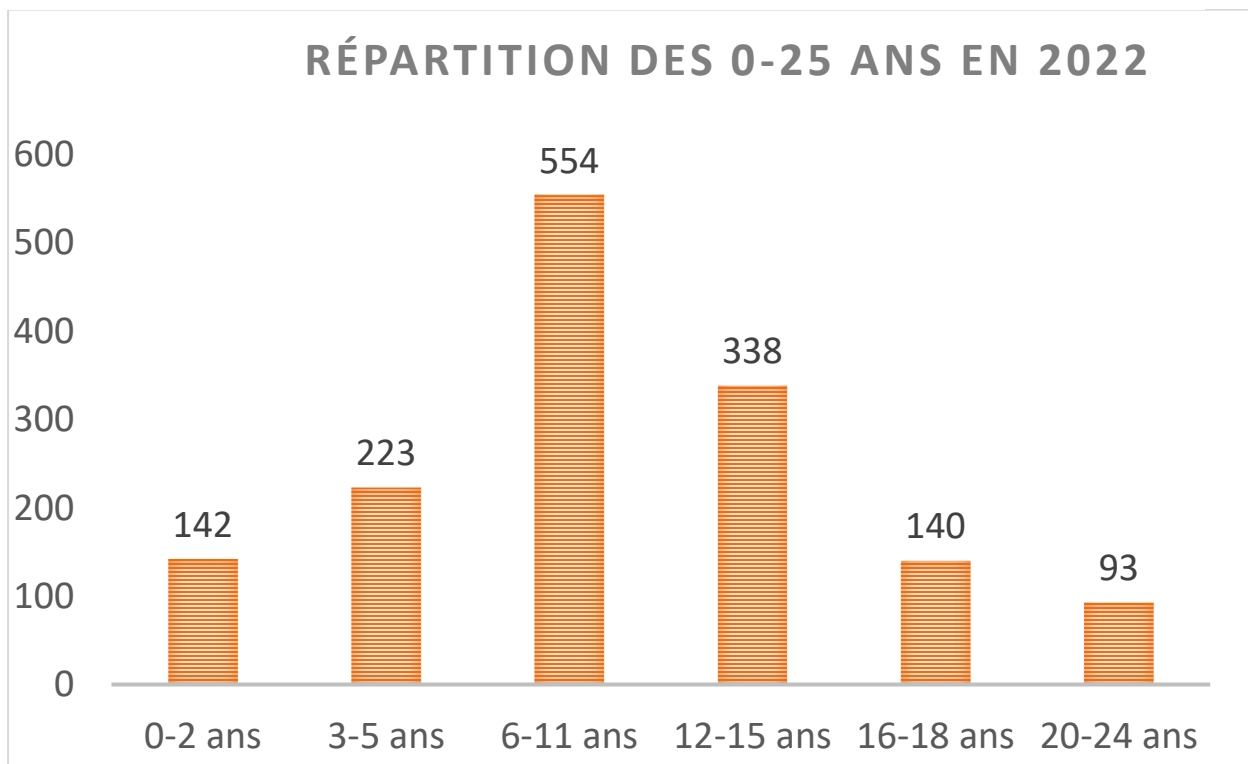
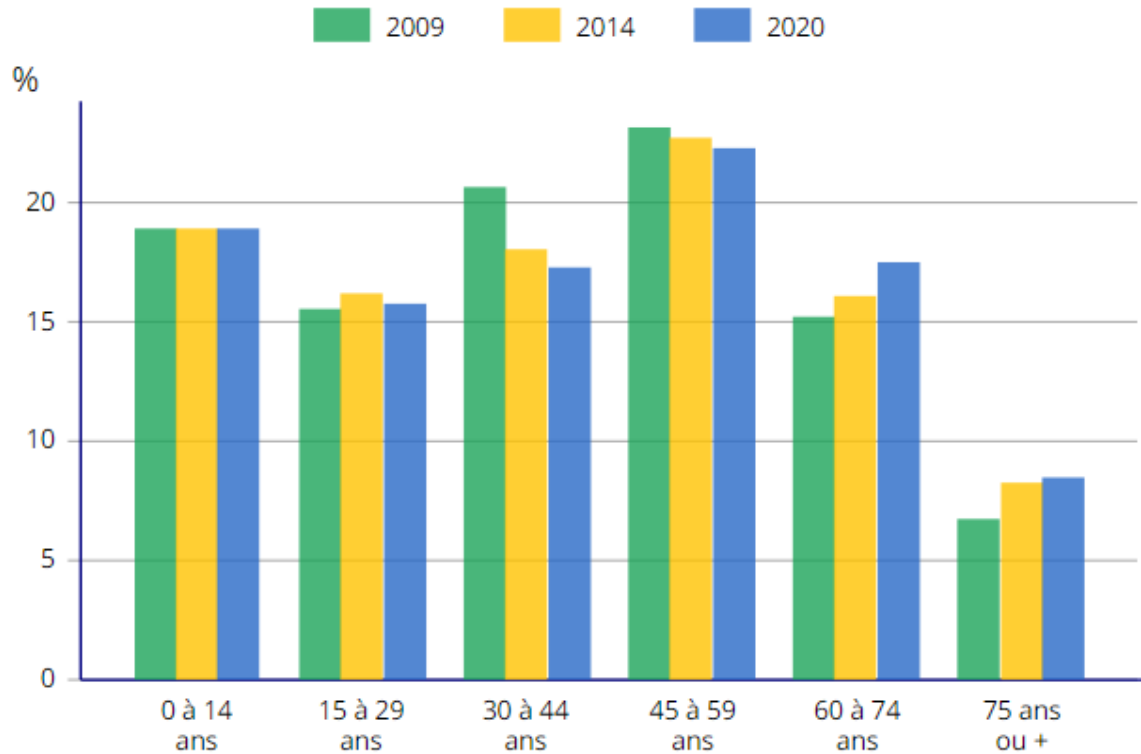
En effet, après une baisse durant 5 ans, le taux de natalité en légère hausse depuis 2020 : on compte 69 naissances domiciliées en 2022.

Par rapport à la moyenne nationale, la tranche des 0-14 ans est sur-représentée (19% contre 17% en France) et 16% de la population est âgée de 15 à 29 ans.

De plus, la vitalité de la commune favorise l'afflux d'une nouvelle population : 11,5 % des ménages se sont en effet installés durant les 2 dernières années.

Au niveau de l'évolution démographique, les variations pour les moins de 30 ans sont très faibles depuis près de 15 ans alors que la proportion des 30-59 ans est en baisse régulière tandis que celle des plus de 60 ans augmente.

POP G2 - Population par grandes tranches d'âges



Données INSEE

Conditions de vie

Le logement

En 2020, 3020 logements étaient disponibles sur la commune avec 289 logements livrés entre 2017 et 2021

111 nouveaux logements sont attendus entre 2022 et 2024

Viriat compte une majorité de résidences principales (92%), le taux de résidences secondaires étant très faible (largement en dessous de la moyenne nationale).

Les maisons individuelles sont très fortement représentées (80%) : elles comptent 4 pièces en moyenne.

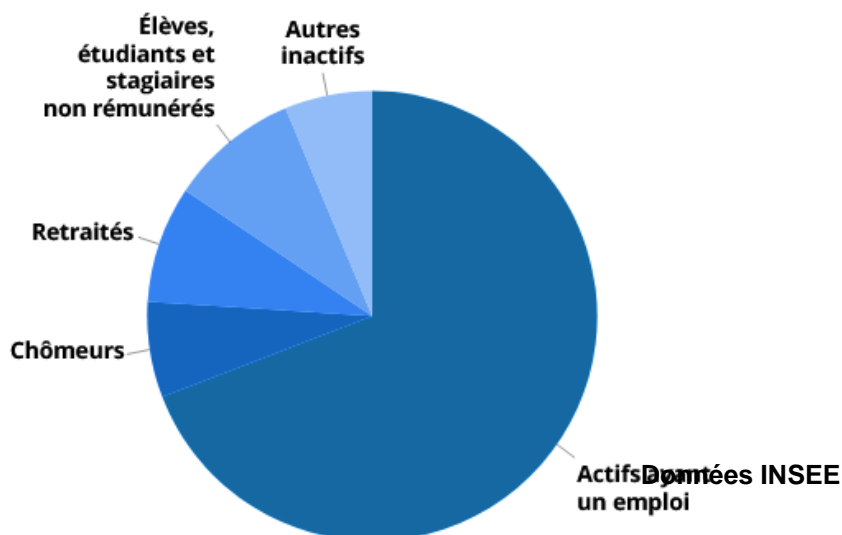
Le pourcentage de propriétaires est lui aussi supérieur à la moyenne nationale (70% contre 30% en location), contribuant à créer un marché immobilier contraint.

La commune a pour objectif de maîtriser cet accroissement démographique en fournissant une offre mixte en matière de logements, tant en biens immobiliers achetés en fonds propres que par la volonté de mise en place de nouveaux logements sociaux (18,4 % au 1^{er} janvier 2025)

Population active et chômage

La proportion entre les personnes en activité et celles inactives est quasi identique à celle de 2015 : 69 % des personnes ont un emploi tandis que le taux de chômage s'élève à 7%

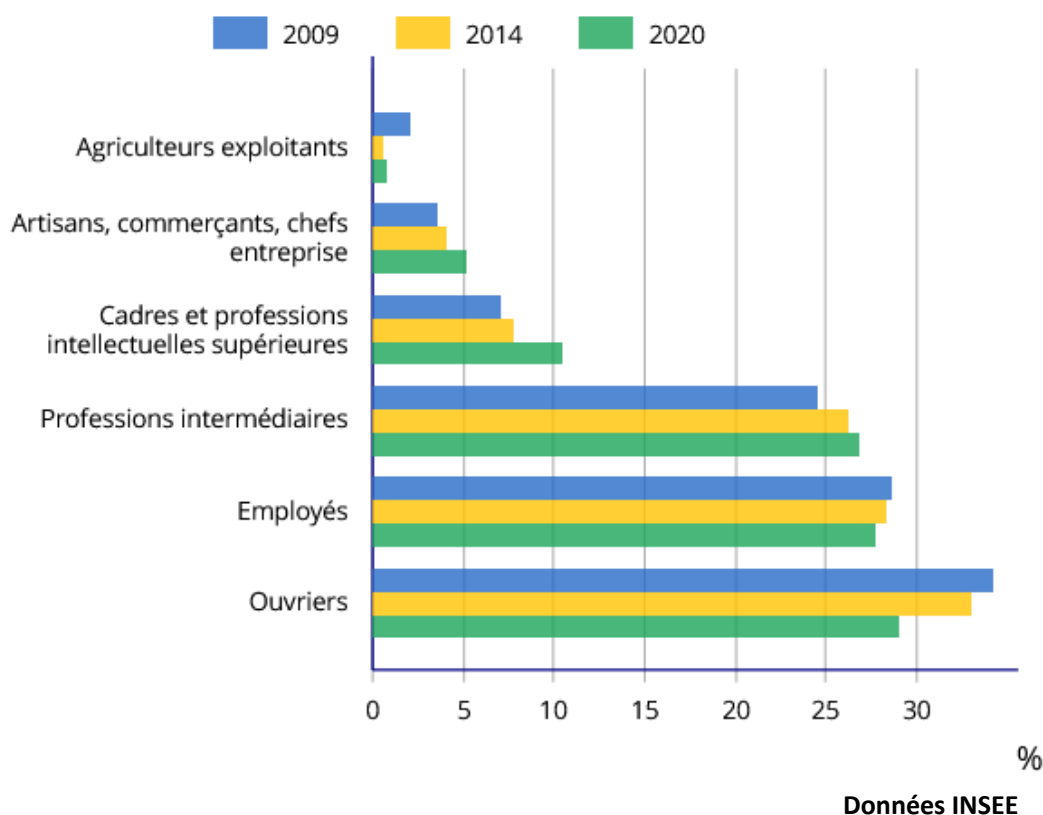
EMP G1 - Population de 15 à 64 ans par type d'activité en 2020



L'emploi

A Viriat, presque 80% des emplois concernent les offres de services

EMP G3 - Emplois par catégorie socioprofessionnelle



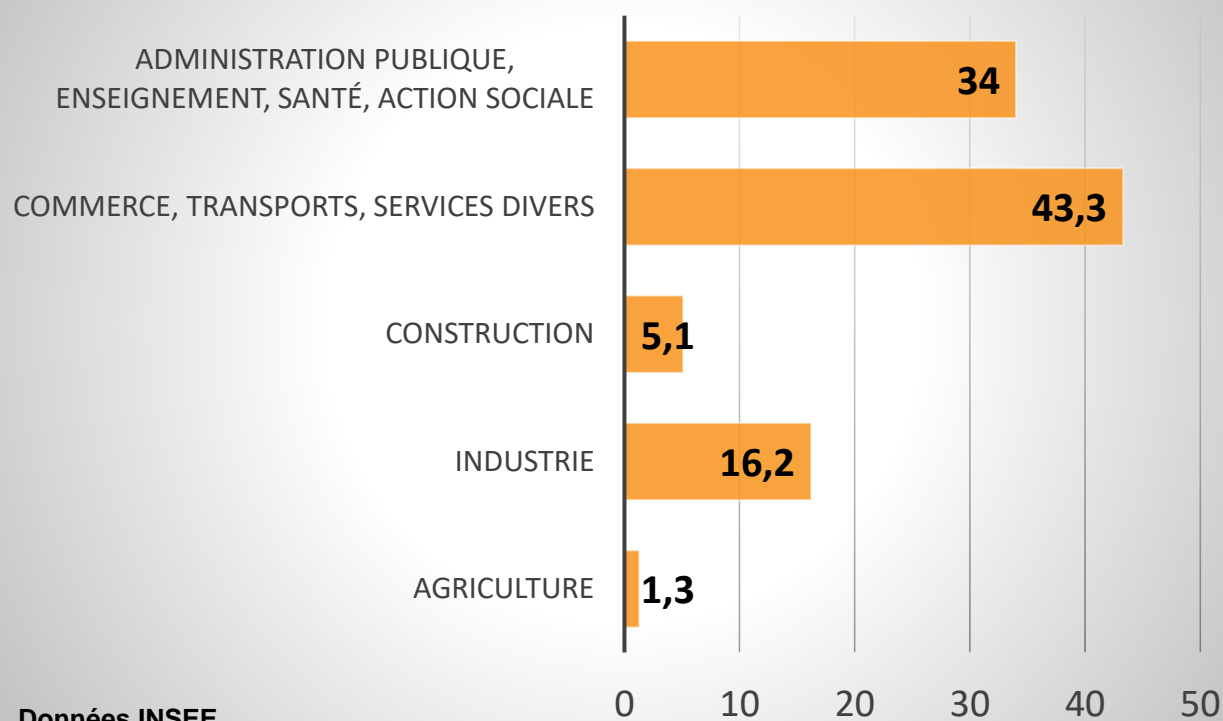
Concernant l'évolution des CSP sur les 15 dernières années à Viriat, les tendances nationales marquantes se retrouvent au niveau local. En effet, le recul de l'agriculture et de l'industrie est clairement visible tandis que la croissance des professions intellectuelles et des cadres s'affirme.

Pour finir, une forte baisse des personnes sans diplôme est enregistrée tandis qu'apparaît une progression presque similaire des personnes ayant un BEP, un baccalauréat ou un diplôme de l'enseignement supérieur.

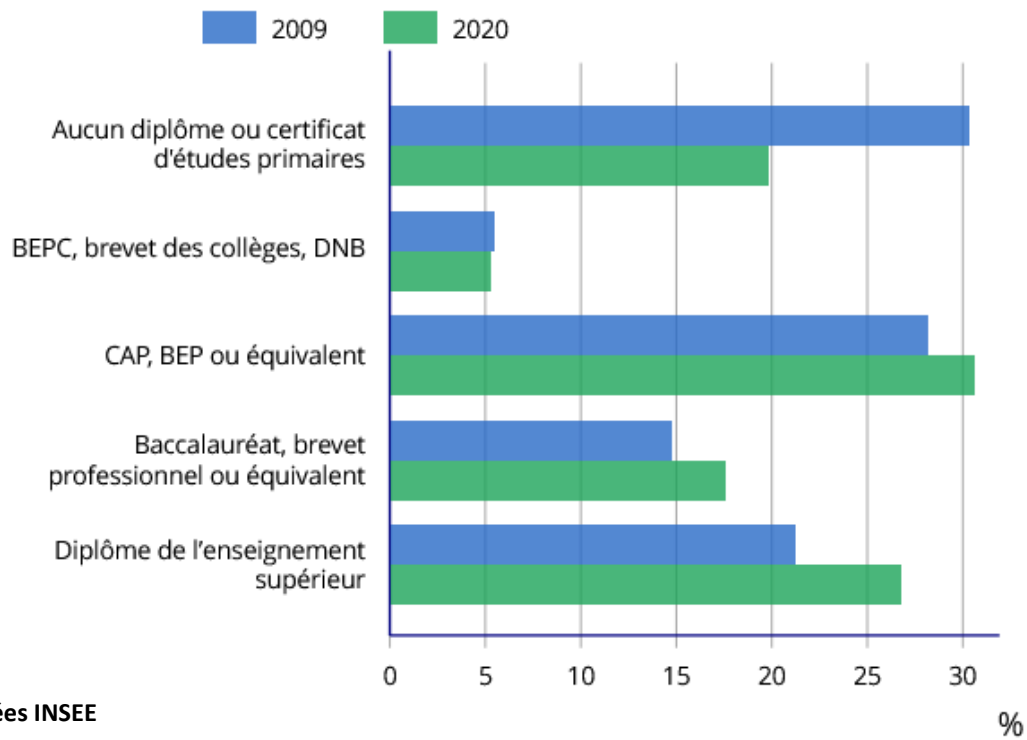
Cette hausse s'explique notamment par un accès élargi aux études supérieures et une augmentation du nombre de bacheliers.

L'apprentissage et la formation continue jouent également un rôle clé dans cette dynamique, avec une augmentation du nombre d'apprentis et une diversification des parcours éducatifs.

Répartition emplois par domaine activités



FOR G2 - Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans ou plus (en %)

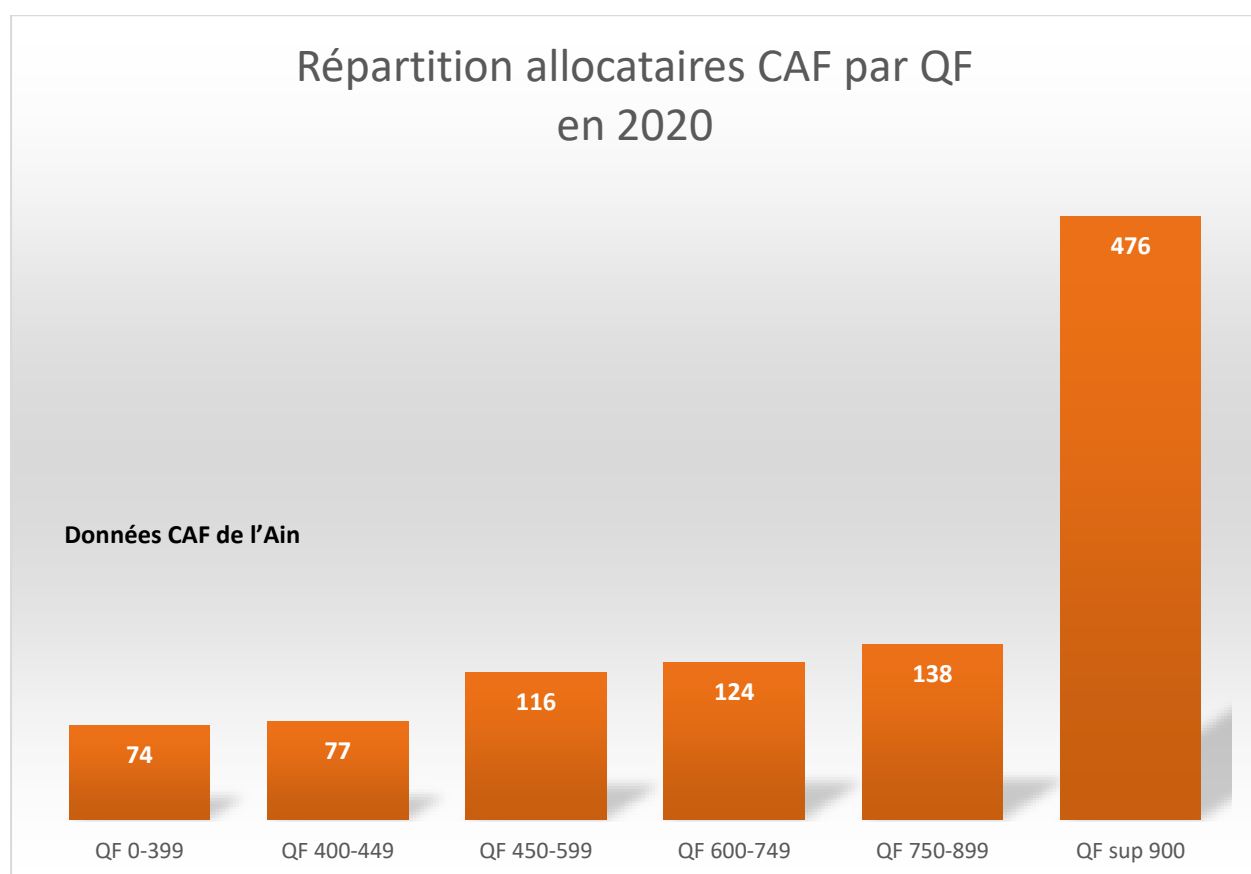


Les Revenus

De façon générale, Viriat affiche des statistiques socio-économiques supérieures à la moyenne nationale en termes d'emploi et de revenus :

- Le niveau de revenus des ménages est supérieur à la moyenne nationale de 200 €
- Le niveau de vie médian (revenu au-dessus duquel se situe 50 % des ménages) est plus élevé que celui de l'agglomération, du département et de la France
- La part des ménages fiscaux imposés est de plus de 61% contre 56 % au niveau régional
- Le taux de pauvreté est de 8%

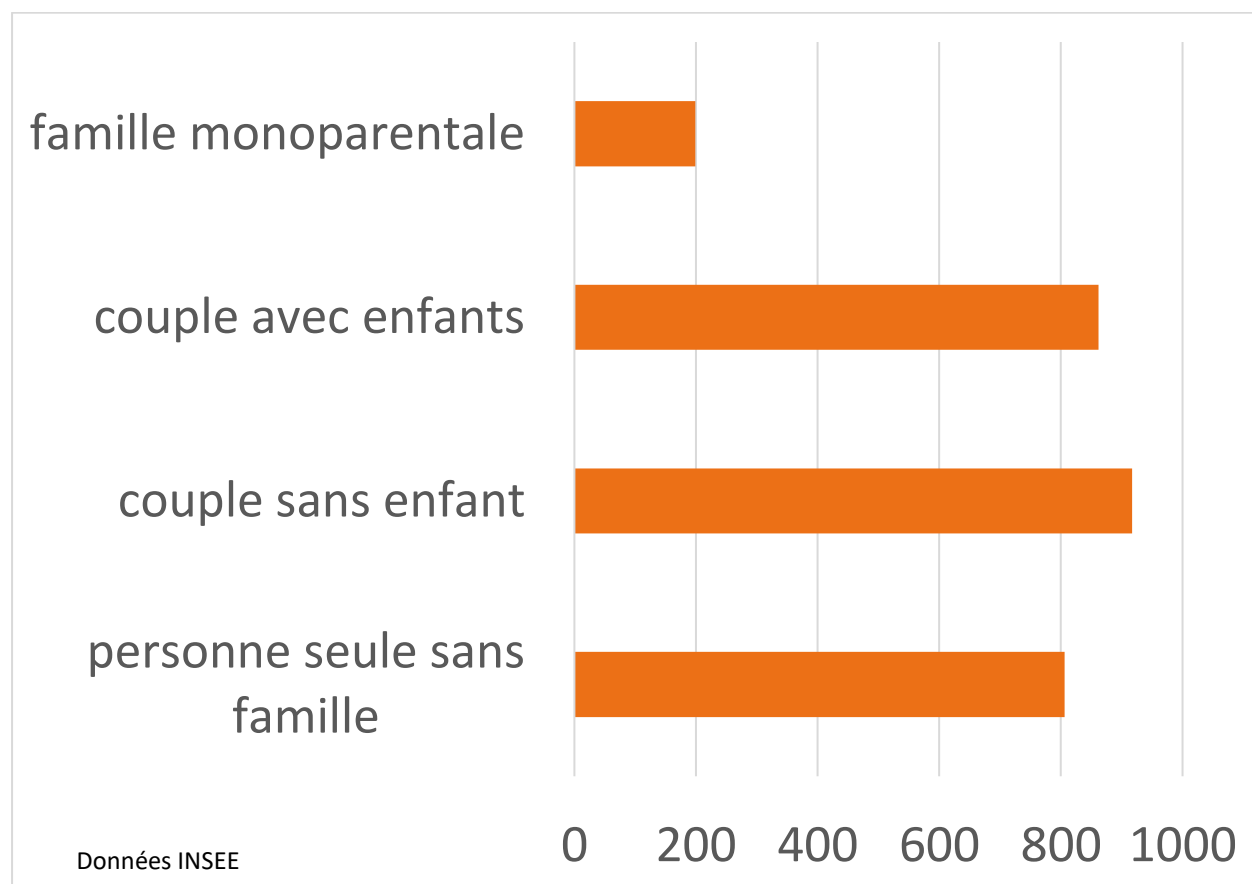
Nombre d'allocataires CAF



En 2020, 1040 personnes sont allocataires CAF sur la commune soit 20% de la population dont 156 familles monoparentales

En 2024, le QF moyen des utilisateurs du service enfance s'élève à 1495 €

Composition des familles



Comme partout en France, la famille viriatie compte moins d'enfants : sur 71 % de familles, 33% des ménages sont sans enfant contre 31% avec enfants.

L'âge du premier enfant est également plus tardif : en 2022, les femmes ayant leur premier enfant ont 31 ans en moyenne.

A Viriat, la famille est composée de 2 enfants en moyenne avec une forte hausse des familles monoparentales durant ces 10 dernières années.

La proportion de doubles actifs est également en progression avec un besoin de garde accru même si le renforcement des solidarités familiales s'est développé depuis le COVID.

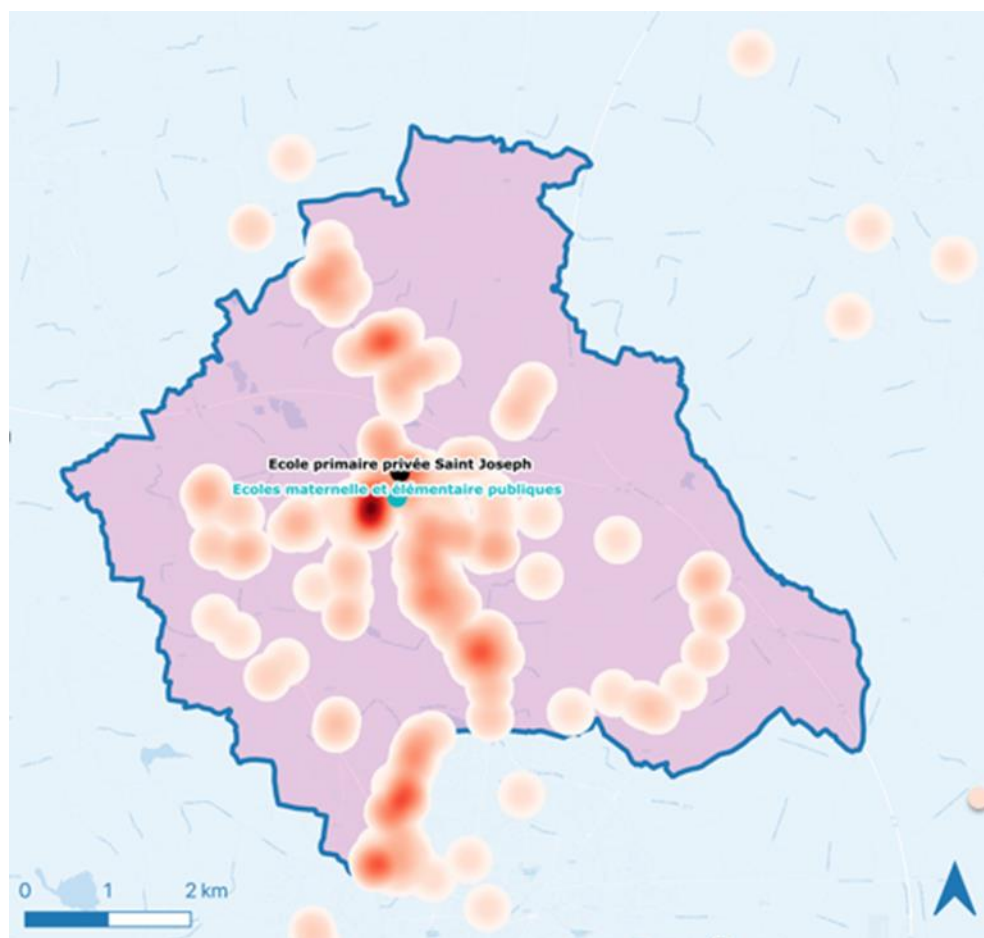
La scolarité

Viriat compte 3 écoles installées en cœur de village : une école maternelle publique, une école élémentaire publique et une école privée pour un total de 25 classes dont 11 enfants dans un dispositif ULIS.

Effectifs à la rentrée 2024-2025

A la rentrée 2024-2025, les effectifs dans les écoles de Viriat se répartissent ainsi :

- 220 enfants en maternelle : 139 dans le public et 81 dans le privé
- 401 enfants en primaire : 271 dans le public et 130 dans le privé



Localisation des élèves par ilots de chaleur à partir de leur adresse.
Données issues de l'étude Fors 2023

Tendances et évolutions

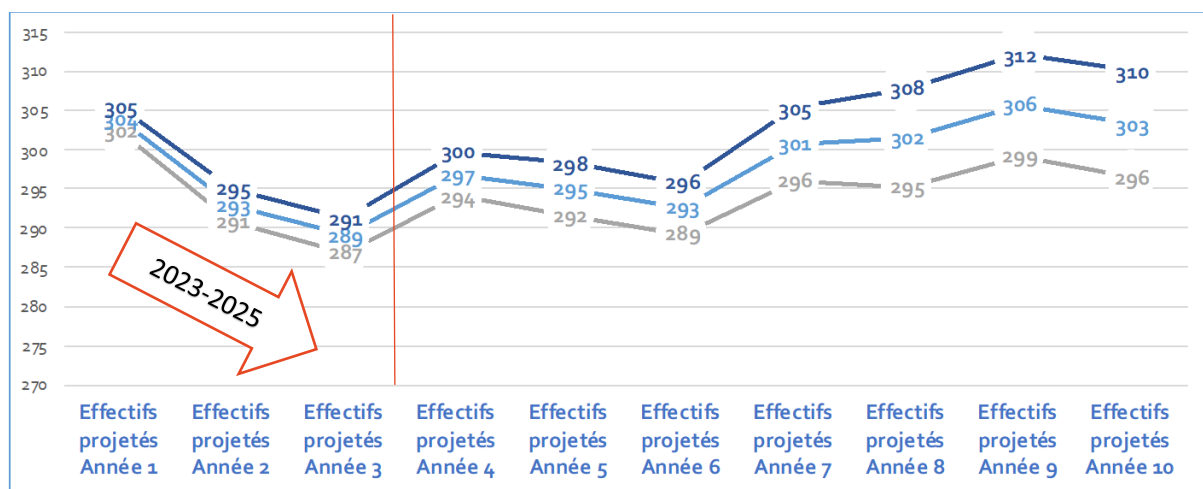
Depuis 2020, la commune enregistre une baisse des effectifs scolaires directement liée à la baisse de la natalité (moins 500 000 élèves scolarisés en France annoncés d'ici 2027).

Afin d'approfondir la connaissance des dynamiques démographiques, d'estimer l'évolution des effectifs scolaires sur les 10 ans à venir et de vérifier l'adéquation de la capacité actuelle des bâtiments et des besoins à venir, la mairie a commandé fin 2022 une étude prospective au cabinet FORs.

Cette étude confirme la baisse générale des effectifs scolaires qui devraient commencer à se stabiliser vers 2026 avec des différences de répartition entre l'élémentaire et le primaire :

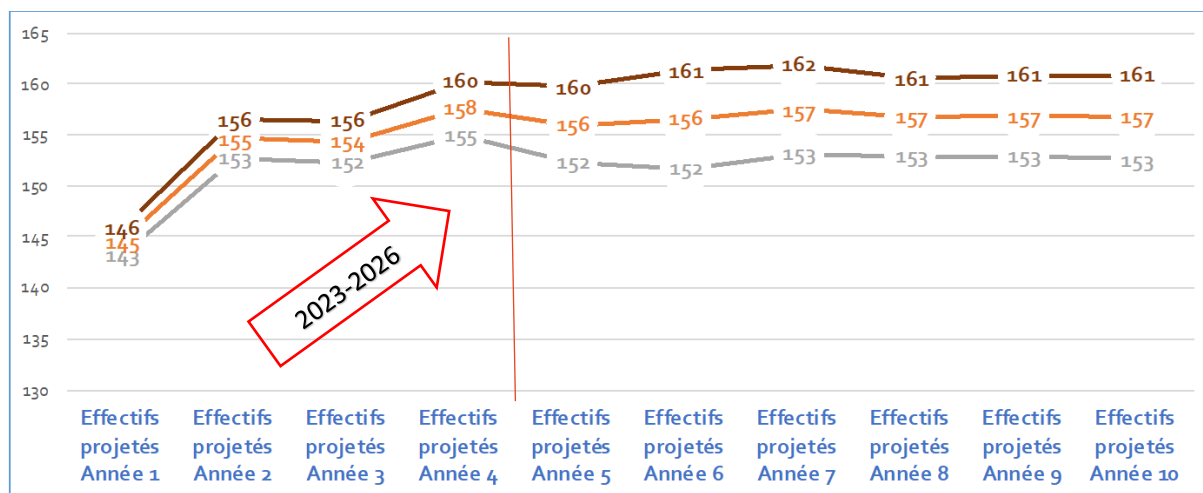
- Baisse des effectifs en élémentaire entre 2023 et 2025 (moins 22 élèves environ)
- Hausse des effectifs en maternelle entre 2022 et 2026 (plus 11 élèves environ)

Effectifs élémentaires Viriat



Effectifs maternelles Viriat

Données étude FORs



Services et équipements

Aménagements à disposition des habitants

Le dynamisme de la commune de Viriat se confirme également dans les nombreux aménagements à disposition de la population.

On compte ainsi sur la commune :

- Des stades avec terrains de foot, rugby et tennis
- 2 gymnases
- Un parc de loisirs (aire de jeux, libellule, tyrolienne) aménagé en 2022 : les Carronniers
- Un Skate Parc
- Un city stade avec des terrains de basket à 3
- Un espace famille, un espace nature et une salle des fêtes à la location



La libellule. Aménagement Parc des Carronniers

Deux structures culturelles complètent également l'offre de service :

- Le LoKal : ouverte en 2022 suite à une rénovation complète, cette salle municipale gérée par un collectif associatif propose une programmation mensuelle et compte 20 adhérents.
- La médiathèque : inaugurée en janvier 2023, cette nouvelle structure « comme à la maison » de 500 m2 a pour vocation de mettre en lien, d'animer et de fédérer le tissu local. Proposant un accès gratuit à tous ses services, elle compte 2034 abonnés en 2025.

Une convention de partenariat lie les 2 lieux pour une meilleure complémentarité de programmation

Le tissu associatif

56 associations animent au quotidien la vie municipale : 22 proposent des activités sportives, 15 ont une dominante culturelles et 19 autres associations diverses complètent ce panel.

18 d'entre elles ont une proposition en direction des enfants et des jeunes et concentrent un réservoir important d'enfants à l'occasion de stages organisés pendant les vacances scolaires.

3 d'entre elles apparaissent comme des ressources importantes en terme de continuité éducative dans le parcours des jeunes à partir de 15 ans et mériteraient que des partenariats plus étroits soient développées avec les services jeunesse de la commune.

O'TAC, le club des jeunes

A l'initiative de soirées et d'activités conviviales en direction des jeunes, le O'Tac compte environ 85 adhérents de 15 à 25 ans dont une majorité de jeunes majeurs.

Il dispose d'un local dédié mis à disposition par la mairie et participe à quelques animations communales à l'occasion de la Vogue ou de la marche gourmande.

Lieu d'émancipation et d'expériences affranchies du regard des adultes, il pâtit parfois d'une réputation qui peut causer des inquiétudes aux parents qui n'ont pas eux-mêmes fréquenté le lieu.

Malgré une soirée d'intégration et des lettres d'information distribuées dans les boîtes aux lettres, il peine à toucher les jeunes qui ne sont pas déjà inscrits dans d'autres réseaux associatifs.

Des liens existent déjà avec les conscrits mais des passerelles seraient à inventer avec les autres services éducatifs de la commune.

Les conscrits

La fête des conscrits est une tradition très ancrée à Viriat, presque une institution. Elle est organisée par les jeunes de 18 ou 20 ans et donne lieu à des banquets et un grand défilé de chars tous les ans en avril.

Les liens tissés à l'occasion de ses festivités perdurent souvent toute une vie comme le revendique la maxime « Conscrits un jour, conscrits toujours ». La tradition des conscrits apparaît donc comme un véritable catalyseur qui favorise le vivre-ensemble, cimente les générations et permet une mixité sociale intrinsèque.

Amitiés Viriat Sorbolo

Association de jumelage entre Viriat et Sorbolo-Mezzani (Italie), l'association organise des échanges et des séjours réguliers entre les 2 villes pour les habitants, les jeunes, les sportifs et les associations. Elle compte environ 12 adhérents de 11 à 15 ans pour un total de 60 adhérents.

Des après-midis à la médiathèque ou en lien avec le VIP ados sont organisés tous les 2 ans environ mais les liens existant reposent actuellement plus sur des initiatives individuelles des membres de l'association que sur des réflexes de partenariat intégrés dans la vie des structures.

Dispositifs municipaux en direction des jeunes

Aides BAFA

Destiné à pallier aux difficultés de recruter des animateurs occasionnels durant les vacances tout en incitant les jeunes viriatifs à s'investir dans la vie locale, ce dispositif d'accompagnement voté en avril 2014 permet aux jeunes habitants de Viriat âgés de 16 à 25 ans de bénéficier d'une subvention municipale de 50 % du coût de la formation de base du BAFA (dans la limite de 200 €) et de profiter d'un lieu de stage pratique à proximité en intégrant le centre de loisirs.

Coup de pouce projets

Créé en 2010 à l'initiative de Grand Bourg Agglomération, de la direction départementale de la cohésion sociale et plusieurs communes dont celle de Viriat, ce dispositif « Coup de pouce » est destiné à accompagner des jeunes de la commune âgés de 11 à 25 ans. Viriat est désormais la seule commune à avoir maintenu et à financer ce dispositif.

Il a pour objectif de valoriser des projets initiés et portés par des jeunes, d'accompagner et de soutenir leurs prises d'initiative et de les encourager dans des actions humanitaires à travers le monde.

Depuis son inscription dans le PEL en 2013, ce dispositif a subventionné chaque année 2 à 3 projets à hauteur de 500 € pour chacun des projets.

Après un arrêt dû au COVID et un fort ralentissement les années suivantes, quelques demandes sont à nouveau enregistrées depuis 2024 mais ce dispositif reste peu connu dans son ensemble.

Le Conseil Municipal des Enfants (CME)

Créé en 2009 à l'occasion de la journée du 10^{ème} anniversaire des droits de l'enfant, il a vocation à faire vivre la citoyenneté chez les enfants sur la commune.

Les 24 enfants élus : 12 CM1 et 12 CM2 (6 filles-6 garçons / 6 élèves du public-6 élèves du privé) ont un mandat de 2 ans, renouvelé par moitié tous les ans.

2 commissions, « Environnement et cadre de vie » et « Solidarité et citoyenneté » sont composées après les élections : elles élisent leur mini-maire et se réunissent ensuite tous les mois pour suivre l'avancement des projets.

Le CME participe également à plusieurs manifestations communales en lien avec la citoyenneté.

Chaque année au mois de juin les conseillers juniors interviennent lors du conseil municipal des adultes afin de présenter les projets qu'ils ont menés tout au long de l'année.

Le portage de l'action est actuellement assuré par la responsable adjointe des ACM et une animatrice CME sur l'initiative de l'adjointe au maire en charge des actions éducatives, culturelles et intergénérationnelles.

Jugé comme « trop élitiste » par les élus (les enfants élus sont ceux qui peuvent trouver du soutien auprès de leur parents), comme « pas assez connu », le CME pâtit d'un déficit de communication régulier et reste peu identifié tant auprès des collègues des services qu'auprès des parents.

Le manque de continuité des projets d'une année sur l'autre et de liens avec l'école sont également soulignés comme un point à améliorer.

Bien que bénéficiant d'une appréciation positive, les contenus de cette action sont donc à retravailler.

Les animations communales

Le dynamisme de la commune s'illustre également à travers différentes manifestations communales qui rythment l'année tous les ans. Elles invitent à la fête et aux rencontres et contribuent à donner une identité particulière à Viriat :

- Vœux du maire à la population en janvier
- Cérémonies de commémoration (8 mai, 11 novembre, 19 mars...)
- Carnaval et opération « Nettoyons Viriat » en mars
- Fête de la vogue en mai
- Fête du 14 juillet célébrée en août
- Forum des associations et accueil des nouveaux habitants en septembre
- Parade de Noël en décembre



Astro Diva par la Cie Elixir. Parade de Noël 2024

TENDANCE ET EVOLUTIONS DES SERVICES MUNICIPAUX

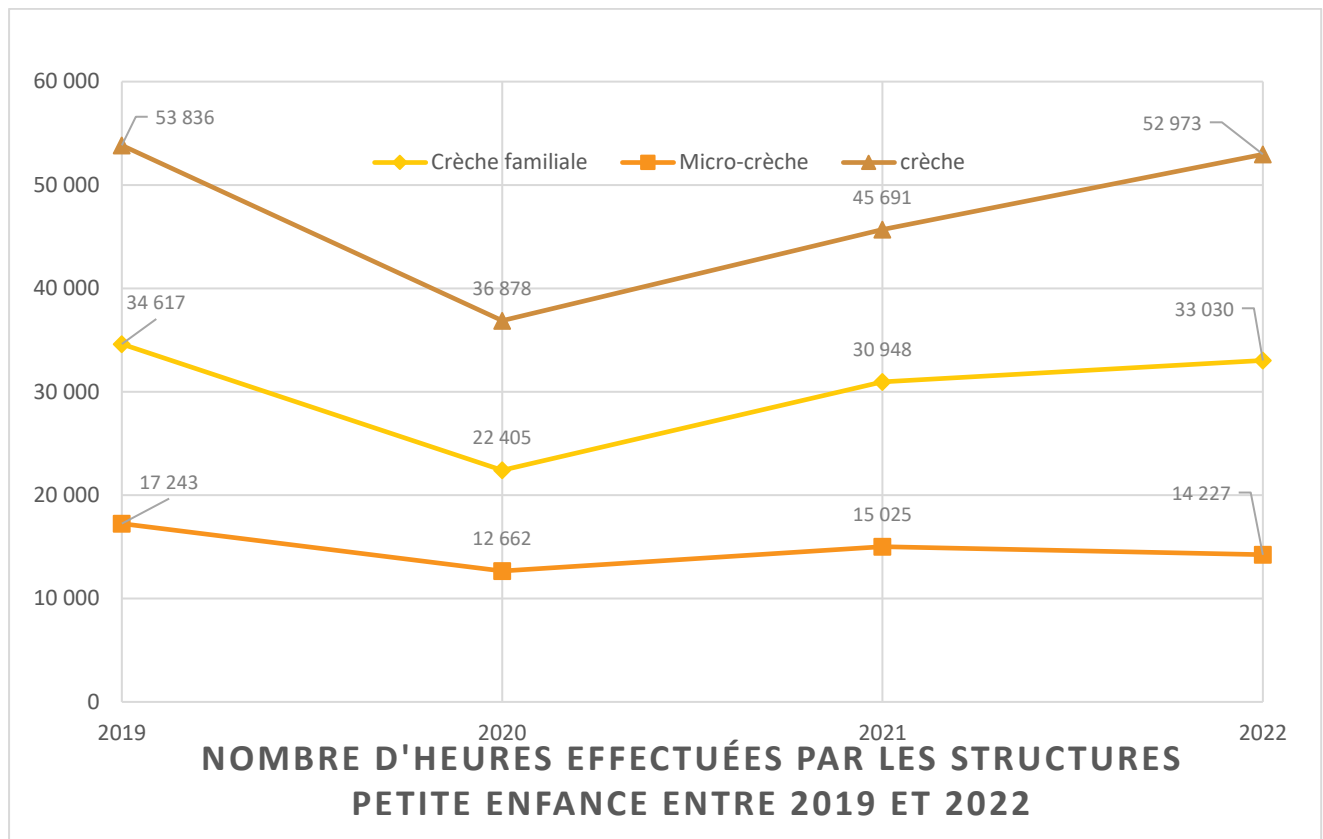
La petite enfance : l'offre de services pour les 0-3 ans

Les EAJE (établissement d'accueil du jeune enfant)				
	Emplacement	Capacité	Fonctionnement	Personnel
Micro-crèche « <i>Petit à petit</i> »	La Neuve	10 places	Accueil collectif régulier et occasionnel du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30	1 puéricultrice 2 auxiliaires de puériculture 2 agents titulaires du CAP petite enfance 1 éducatrice de jeunes enfants Soit 3,6 ETP
Crèche « <i>Main dans la main</i> »	Cité des enfants	36 places	Accueil collectif régulier et occasionnel du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30	2 éducatrices jeunes enfants 1 puéricultrice 6 auxiliaires de puériculture 2 adjoints d'animation Soit 9,5 ETP
Crèche familiale « <i>Premiers pas</i> »	Garde à domicile	27 places	Accueil individuel du lundi au vendredi de 7h à 19h	7 assistantes maternelles agréées 1 puéricultrice Soit 7,5 ETP
Les autres types d'offres				
	Emplacement	Capacité	Fonctionnement	Personnel
Assistants maternelles indépendantes	Garde à domicile	19 X4		19 assistantes maternelles agréées
Relai petite enfance	Cité des enfants		42 semaines par an Guichet unique pour l'attribution des places et l'accompagnement des parents. Temps de rencontres, de formations et d'animations	1 éducatrice jeune enfant

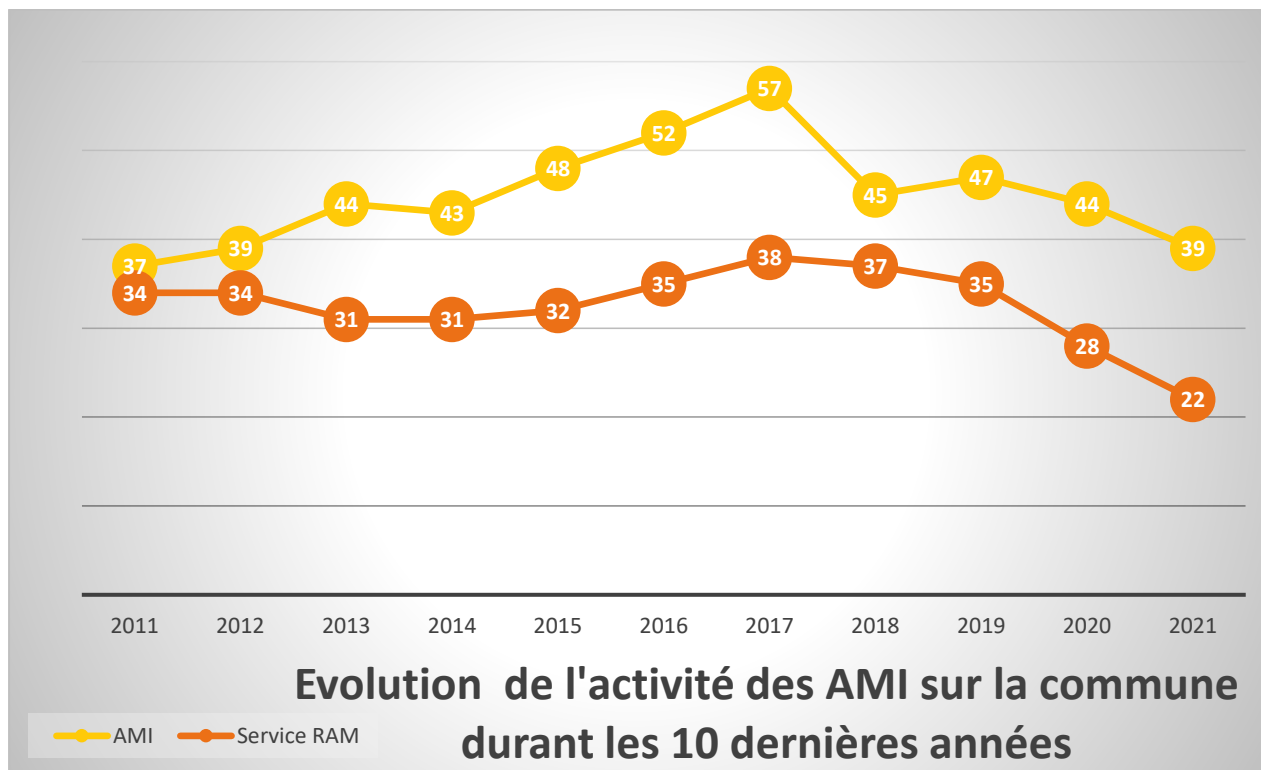
23 places en micro-crèches privées complètent également cette offre.

Après une forte baisse d'activités liée au COVID, les EAJE ont retrouvé leurs taux d'activités habituels et leur fonctionnement normal en 2024 alors même que les structures à proximité connaissent des difficultés de remplissage liées à la baisse de natalité.

Quelques éléments d'analyse chiffrés :



Données d'activités des services



Ces dernières années, une perte de près de 50% des places d'accueil est enregistrée chez les assistantes maternelles indépendantes (départs retraite et reconversion post-covid)

De grosses difficultés de recrutement de personnel qualifié persistent également dans les structures collectives avec un déficit d'attrait pour le métier malgré les campagnes de communication menées.

Fin 2024, les places d'accueil individuel sont remplies à 75 % (dont 35 % de places occupées par des parents habitant à l'extérieur de Viriat) et les structures d'accueil collectif affichent complet (mode de garde le plus demandé par les parents).

Même si le choix n°1 des familles n'est pas toujours satisfait, la commission d'attribution des places tente de répondre favorablement à toutes les demandes de garde émises sur la commune.

Synthèse petite enfance :

Hormis des difficultés récurrentes de recrutement, le service petite enfance apparaît aujourd'hui comme un service stable et structuré.

S'appuyant sur un projet d'établissement clair et détaillé révisé en 2024, il offre aux parents et à leurs enfants une véritable homogénéité éducative à travers l'instauration d'une pédagogie partagée au sein de toutes les structures collectives, la pédagogie Pikler.

Celle-ci se manifeste notamment par une attention personnalisée à chaque enfant et des interactions chaleureuses au sein d'un environnement stimulant, stable et prévisible.

La tenue mensuelle d'une commission d'attribution des places entre les 3 structures permet également de faciliter le parcours usager et d'étudier de façon conjointe les demandes de garde de chaque famille pour pouvoir répondre le mieux possible aux besoins exprimés.

Au niveau du personnel, les équipes sont formées. 3 journées pédagogiques sont banalisées tous les ans, des journées de remise à niveau (sécurité incendie, Pikler) sont proposées et des groupes d'analyse de la pratique inscrivent le service dans une démarche d'amélioration continue.

Des projets REAAP permettent également de développer des actions qui visent à conforter les parents dans leur rôle éducatif et à renforcer leur confiance envers les services.

Ils s'accompagnent d'actions passerelles avec les écoles maternelles pour faciliter la transition lors de l'entrée des enfants en maternelle et de projets transversaux menés principalement avec la médiathèque (Ex : Concours graines de lecteurs, Opération Premières pages, temps d'animation mensuels)

Les liens avec le service enfance seraient à renforcer, la démarche pédagogique ou la parentalité pouvant servir de support aux futures collaborations.

L'enfance : offre de services pour les 3-11 ans

Les ACM (accueils collectifs de mineurs) déclarés au SDJES (service départemental de la jeunesse, de l'engagement et du sport)				
	Emplacement	Capacité	Fonctionnement	Personnel
Périscolaire matin et soir	Cité des enfants	130 places	En période scolaire Du lundi au vendredi de 7h à 8h30 de 16h30 à 19h	7 animateurs permanents 2 contractuels diplômés BAFA 1 responsable et 1 responsable adjointe
Les ateliers du mercredi	Cité des enfants	54 places	Mercredis des semaines scolaires Accueil en ½ journée ou en journée complète 7h30 à 18h30	7 animateurs permanents 1 responsable et 1 responsable adjointe
Extrascolaire	Cité des enfants	70 places	Petites et grandes vacances scolaires Accueil en ½ journée ou en journée complète 7h30 à 18h30 3 semaines de fermeture en août + une à Noël	4 animateurs permanents diplômés BAFA 1 à 2 stagiaires 4 à 6 CEE 1 responsable et 1 responsable adjointe
La pause méridienne				
Temps de restauration et temps récréatif	Cité des enfants	Près de 500 repas servis	2 services de restauration à 11h30 et à 12h30 accueillant chacun moitié des enfants inscrits. Service à table pour les maternelles et self pour les primaires Pour l'autre moitié des enfants, activités libres à choisir parmi un panel de 6 propositions environ.	25 personnes dont agents de restauration agents techniques ATSEM Animateurs ACM

Accueil périscolaire matin et soir

Au périscolaire, les enfants de plus de 6 ans sont majoritaires (57%).

Le jeudi et le mardi sont les jours les plus fréquentés.

En 2023, 64 enfants en moyenne ont fréquenté le périscolaire le matin contre 97 le soir.

Le taux d'occupation le plus fort se situe entre septembre et décembre (en moyenne 10 enfants de plus)

L'aide aux devoirs et les études surveillées dans les écoles

Dans le privé, des études surveillées sont organisées de 16h45 à 17h30 pour les CE1, CM1 et CM2. La souscription est payante au trimestre. Entre 25 et 40 enfants inscrits par soir.

Dans le public, des aides aux devoirs sont ouvertes à tous les élèves du CE2 au CM2.

Elles se tiennent le lundi et le jeudi et sont encadrées par les enseignants volontaires rémunérés par la municipalité. Elles sont refacturées 3,10 € par séance aux familles par le service AEAS.

Des études gratuites non facturées aux familles sont également proposées à certains élèves de CP et CE1 sur proposition des enseignants.

Les ateliers du mercredi

Ayant pour objectif de remettre le mercredi au centre du parcours éducatif de l'enfant suite à la suppression des TAP, les ateliers du mercredi cherchent à promouvoir le caractère éducatif des activités proposées. Ils ont également pour vocation de favoriser l'accès aux sports et à la culture en mettant notamment en valeur la richesse du territoire.

De façon concrète, ils proposent, pour les 3-11 ans, des cycles de découvertes sportifs et culturels de qualité sur des thématiques variées en répondant à des logiques de parcours et de progression.

Depuis un avenant signé avec la CAF en septembre 2021, les ateliers du mercredi sont intégrés dans l'offre du centre de loisirs.

Après une forte progression en 2021 et 2022, même si le nombre d'enfants reste supérieur à celui de 2020, une baisse de 30% est enregistré à partir de 2023.

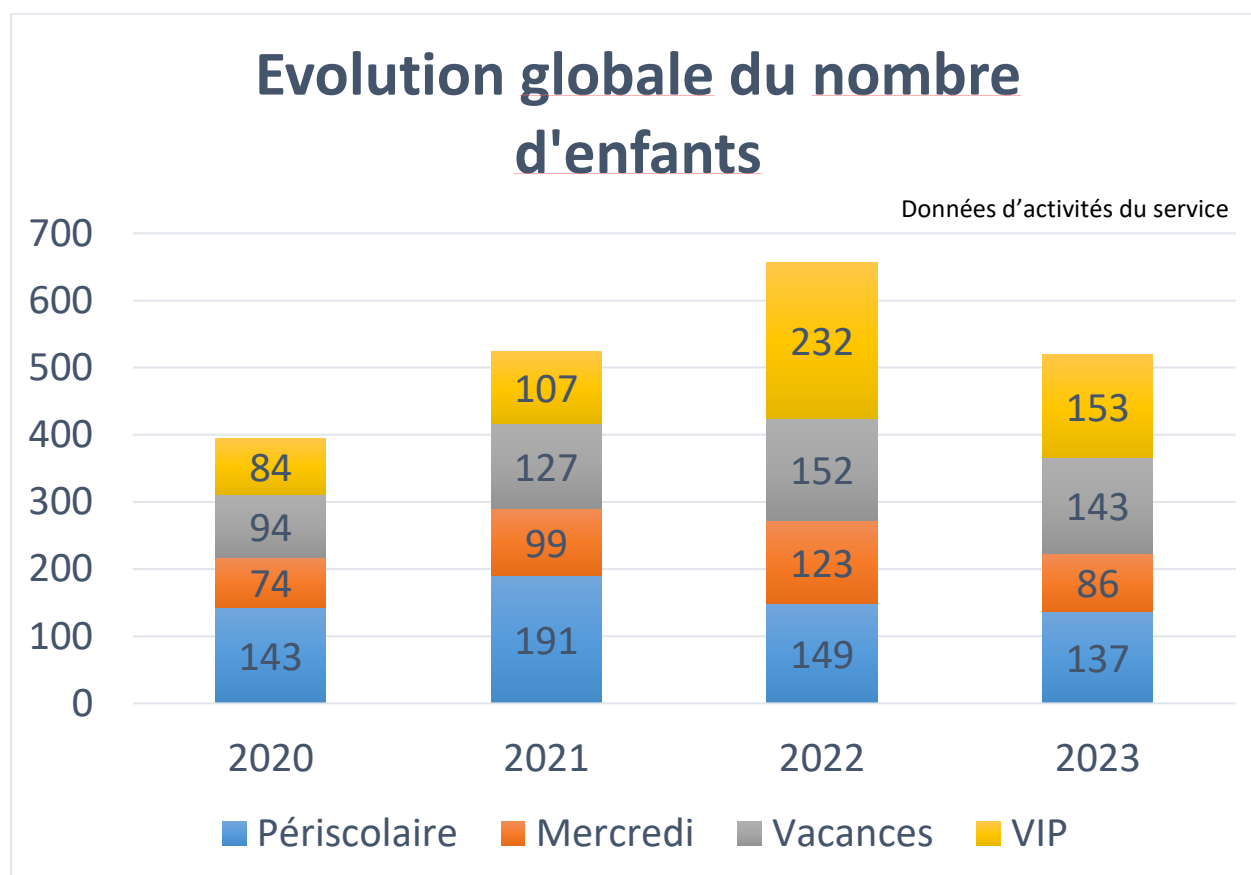
Exemple de type d'activités proposées : motricité, arts du cirque, film d'animation, sorties neige & ski, atelier robotique, Capoeira, Roller et Savoir Rouler à Vélo...

L'année 2022 est marquée par une très forte variation des effectifs entre le matin et l'après-midi qui se poursuit à compter de 2023.

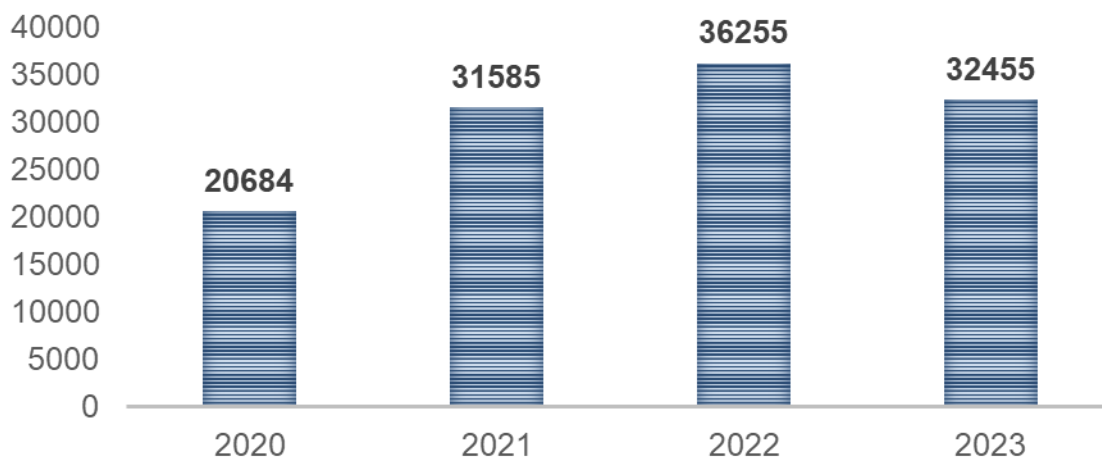
Des difficultés persistent pour réussir à capter les mêmes enfants sur l'ensemble du cycle, créant ainsi des problèmes de continuité dans les parcours d'apprentissage.

Depuis leur intégration dans la journée de centre de loisirs, l'identification des ateliers du mercredi est plus difficile pour les familles. Un effort est encore à fournir pour parvenir à une meilleure anticipation (publication des programmes plus en amont) et une meilleure lisibilité de la spécificité de cette proposition.

Un meilleur partage des intentions éducatives défendues dans ces cycles permettra aussi de renforcer leur attractivité.

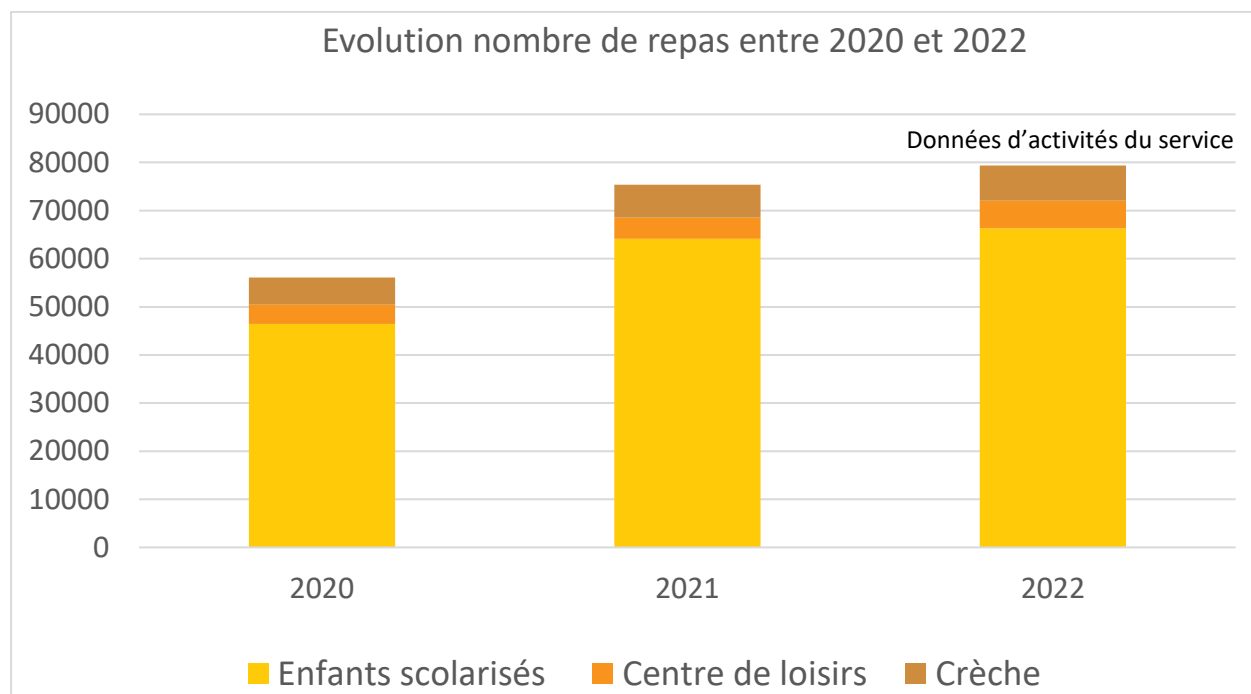


NOMBRE D'HEURES CENTRE DE LOISIRS



En 2021, 55% des enfants scolarisés à Viriat fréquentent le service enfance-jeunesse. Tandis que le volet péri-scolaire tend à se stabiliser, la fréquentation durant les vacances a nécessité de caper les effectifs en 2023 pour assurer un taux d'encadrement réglementaire et sécurisé.

La pause méridienne



Service très plébiscité par les familles, la pause méridienne comprend le temps de repas et un temps récréatif dont l'encadrement est assuré par le personnel des ACM.

En 2022, presque 80 000 repas ont été servis (91 500 en comptant les goûters et les repas du personnel municipal), ce qui représente en moyenne 480 repas par jour.

A Viriat, 75% des enfants scolarisés mangent à la cantine.

Néanmoins, l'organisation de ce temps de pause reste complexe et très peu lisible pour les familles. Les différences de prise en charge des enfants entre le public et le privé, les différences de fonctionnement entre les maternelles et les primaires, l'intervention ponctuelle du personnel d'autres services uniquement mobilisé sur quelques heures hebdomadaires renforcent la difficulté à communiquer simplement sur ce service.

De plus, la pause méridienne constitue un temps de transition et de décompression : les enfants y arrivent donc fatigués, excités et c'est souvent à ce moment-là que se concentrent les problèmes de comportements à gérer.

Pour finir, la question du transfert de responsabilité entre les enseignants et les animateurs reste délicate durant ce temps de transition, chacune des parties ayant tendance à rendre l'autre responsable des flottements éventuels. Malgré la mise en place d'outils, les modalités de transmission des informations aux familles restent fragiles et leur formalisation est à poursuivre.

La jeunesse : l'offre de service pour les 10-18 ans

L'accueil de loisirs Ados 11/15 ans appelé « VIP ados » est une structure qui a fonctionné pour la première fois en gestion municipale aux vacances d'avril 2012.

Pendant de nombreuses années, 2 tranches d'âge séparées (11-12 ans et 13-17 ans) ont été constituées afin de proposer des activités adaptées à une tranche d'âge trop hétérogène quand elle est regroupée.

En effet, les pré-ados sont dans une phase de construction de leur personnalité, encore partagés entre une volonté d'autonomie et de dépendance aux adultes. En recherche d'identification et de modèles, ils gardent des capacités de coopération et d'adaptation tout en recherchant les sensations et les rencontres.

A partir de l'adolescence, les besoins évoluent en adéquation avec la création d'une identité plus marquée. Puberté, découverte de la sexualité, transgression des règles accompagnent des demandes à être considéré comme des adultes tandis que l'environnement social exerce une influence déterminante sur les comportements individuels et peut orienter les jeunes vers des actions positives ou au contraire vers des comportements à risque. La présence d'un adulte référent stable et rassurant est donc d'autant plus importante à ce stade.

Même si l'irrégularité de la fréquentation de l'offre de loisirs est toujours restée très caractéristique du VIP (les ados se montrent en effet très sensibles à la personnalité de l'animateur, aux copains qui fréquentent aussi l'offre et aux contenus des activités proposées), cette approche semblait porter ses fruits puisque, pendant de nombreuses années, la fréquentation frôlait les 30 enfants durant les périodes de petite vacances et pouvait dépasser les 70 jeunes durant l'été

Au programme, des camps, des séjours, des voyages (Italie notamment dans le cadre du jumelage), des liens avec les animations communales (fête de la musique, marche gourmande...), des propositions multimédia en lien avec la médiathèque.

Le COVID, le départ de plusieurs animatrices référentes durant de nombreuses années, la volonté de limiter le nombre de places durant l'été pour éviter les problèmes liés aux phénomènes de groupe et l'instabilité du service depuis 1 an ont mis un véritable coup d'arrêt à cette dynamique.

L'absence de collège sur la commune complique également la communication avec les familles : à partir du moment où les enfants arrivent en 4^{ième}, l'attache avec la commune se distend et il devient difficile de communiquer avec les jeunes quand Facebook est le seul réseau social officiel disponible alors qu'il touche aujourd'hui principalement la tranche des 35-64 ans.

A ce jour, le VIP ados propose 24 à 36 places selon les activités.

Il est ouvert une semaine durant toutes les petites vacances scolaires (sauf en décembre) et 3 semaines l'été et proposent essentiellement des activités de consommation avec plus ou moins de réussite : des annulations régulières d'activités sont en effet nécessaires durant les petites vacances faute d'inscrits. Il touche exclusivement des enfants de 11 à 13 ans maximum.

Au niveau des formats, l'accueil n'est plus continu comme pour l'ACM enfant mais il est conçu comme des temps de rendez-vous dans la journée et en soirée proposés à des horaires variés : 10h-13h / 9h-12h / 14h-18h / 18h-22h ...

Il est vrai que le manque d'anticipation dans la conception et la publication des programmes explique en partie cette fréquentation erratique mais une réflexion plus globale est à mener pour refondre entièrement le VIP et afficher de nouvelles ambitions à la hauteur des attentes des élus et des familles.

Le fait de ne plus avoir de local dédié depuis la réaffectation des espaces aux services de l'état civil pendant la phase de construction de la nouvelle mairie et de ne plus disposer, dans l'équipe d'animation du centre de loisirs, de référent adolescent complique également l'organisation pratique.

Pour finir, le volet prévention et accompagnement professionnel, particulièrement important pour les adolescents de 14 à 17 ans, n'est aujourd'hui pas du tout abordé.

Aucun consensus politique n'ayant émergé à ce jour lors des différents temps de réflexion et le groupe de travail « adolescents » ayant dû être annulé faute de participants, il est nécessaire de poursuivre la réflexion pour répondre aux interrogations soulevées ci-dessus et trouver des réponses fédératrices et pertinentes adaptées aux attentes des élus, aux besoins des familles et de leurs adolescents.

LES SERVICES MUNICIPAUX ET LEURS USAGERS

La place des parents dans la vie municipale

L'OGEC

Organisme de gestion de l'enseignement privé, l'OGEC est une association loi 1901 qui réunit des parents bénévoles pour la gestion de la rémunération des personnels hors éducation nationale (ATSEM, personnel d'entretien, personnel d'encadrement du temps méridien et des études)

Le Sou des écoles (public) et l'APEL (privé)

Associations de parents ayant pour vocation de récolter des fonds pour la mise en place de sorties scolaires en lien avec les projets d'école et autres manifestations festives (fête de l'école, fête des illuminations, concours de belote...)

Les délégués des parents d'élèves

Dans le privé, pas de parents élus. Ce sont les parents de l'APEL qui sont les médiateurs et les portes paroles des parents

Amicale des anciens élèves (école privée)

Anciens élèves de l'école qui se portent bénévoles pour l'encadrement d'activité sur le temps méridien.

Ex : concours de belote

Les conseils d'école

Instances officielles qui jouent un rôle clé dans le fonctionnement des écoles, les conseils d'école se réunissent au moins une fois par trimestre et permettent d'entretenir le dialogue avec les parents d'élèves élus en faisant remonter leurs questions à l'école et à la mairie à l'occasion des temps de concertation organisés au cours de l'année.

Des temps d'informations et de présentation des services sont également proposés. En fin d'année scolaire, une visite des locaux de la cité des enfants et du restaurant scolaire est organisée pour les parents inscrivant pour la première fois leur enfant à l'école.

En début d'année scolaire, une réunion de présentation de l'organisation de la pause méridienne est organisée pour les nouveaux parents d'élèves élus.

En dehors de ces espaces consacrés, il n'existe pas d'autres instances permettant de créer du lien avec les parents ou de les associer plus étroitement à la vie quotidienne des services.

En effet, hormis les échanges quotidiens informels lors du dépôt ou de la récupération des enfants en péri ou extrascolaire et la transmission d'informations pratiques en lien avec les activités, les temps d'échanges avec les parents sont principalement organisés pour des motifs disciplinaires afin de faire remonter des problèmes de comportement d'un enfant.

Des outils en ligne (Portail famille, portail petite enfance, Espace numérique de travail...) complètent le panel pour la diffusion des informations courantes.

Synthèse du questionnaire émis en direction des parents

Afin de mieux connaître les pratiques des utilisateurs des services enfance jeunesse de Viriat, leur degré de satisfaction vis-à-vis des services utilisés et leurs attentes éventuelles, un questionnaire sur l'offre éducative a été mis en ligne environ un mois et demi au printemps 2024 sur le site de la mairie.

Les familles ont été informées de cette démarche par une campagne d'information classique (affiche, tracts, réseaux sociaux, site mairie...) et des mailings usagers ont été envoyés par les services à tous leurs usagers. Toutes les écoles ont également relayé la démarche dans les espaces de communication numérique dédiés aux parents.

123 réponses ont été reçues

- ✓ Profil type du répondant : une femme vivant dans un couple avec 2 enfants travaillant à temps complet et ayant une utilisation régulière à très régulière des services municipaux
- ✓ Motivation principale dans l'utilisation des services : pour 94% des répondants, des contraintes liées au travail
- ✓ 90% des personnes déclarent s'être sentis bien accueillis la première fois et au quotidien.
- ✓ Qualité générale de l'offre sur la commune : 14/20 avec une mise en avant de la qualité des locaux de la micro-crèche et de la souplesse offerte dans les services petite enfance

- ✓ Adaptation de l'offre aux contraintes des utilisateurs : 15/20
- ✓ Les parents notent 12/20 leur sentiment d'être consultés ou non sur les choix éducatifs
- ✓ Sur la facilité d'inscription aux services, c'est le restaurant scolaire qui prend la première place avec plus de 18/20. C'est le volet extrascolaire (vacances, mercredis et VIP) qui arrive en dernière place (14/20).
- ✓ Le niveau de qualification du personnel petite enfance est souligné par 87% des répondants tandis que 40% pensent que celui des animateurs enfance est à renforcer.
- ✓ Les améliorations attendues : plus de variétés dans les activités du centre, une demande renforcée sur le sport et la culture et une meilleure anticipation dans la publication des programmes.
- ✓ 27% des parents déclarent que leurs enfants aiment beaucoup fréquenter la cité. Les enfants se montrent néanmoins sensibles au type d'activités proposées puisque 40% des parents indiquent que l'intérêt de leur enfant pour le centre dépend des activités proposées.
- ✓ Thématiques jugées comme prioritaires par les parents : l'art et la culture cités par presque 50% des répondants suivi de près par la citoyenneté et la prévention/santé. La thématique de l'utilisation des écrans à la maison est également citée dans 28% des cas.
- ✓ Sur le volet du budget, 30% des répondants indiquent qu'ils n'ont pas à se limiter dans l'utilisation des services, 41% aimeraient profiter plus des services mais leur budget contraint ne leur permet pas tandis que 20% des personnes déclarent qu'ils ne peuvent inscrire leurs enfants à certaines activités jugées trop chères.
- ✓ Pour finir, quelques appréciations qualitatives : 30% des répondants se déclarent prêts à recommander les services municipaux (Petite enfance, cantine et périscolaire particulièrement plébiscités) contre 7% qui affirment clairement ne pas être satisfaits.

Les points d'amélioration soulevés :

- ✓ la tarification forfaitaire du périscolaire jugée injuste
- ✓ une demande d'anticipation de la part des services dans la publication des programmes ou des informations courantes qui arrivent trop tard
- ✓ les règles de désinscription (J-7) de l'extrascolaire jugées trop contraignantes.

BILAN PEL 2018-2022

Le précédent PEL faisait apparaître les actions suivantes :

- Formations des acteurs pour favoriser la montée en compétence (prévention, CNV, gestion émotions, comportements déviants, rythme et besoins enfants...)
- Constitution d'un groupe d'harmonisation des pratiques éducatives (référentiel commun sur les règles de vie, travail sur la posture professionnelle, mise en place d'une pédagogie bienveillante et de projets partagés)
- Ouverture d'un lieu d'accueil parents enfants associé à des groupes de paroles
- Réagencement de la pause méridienne

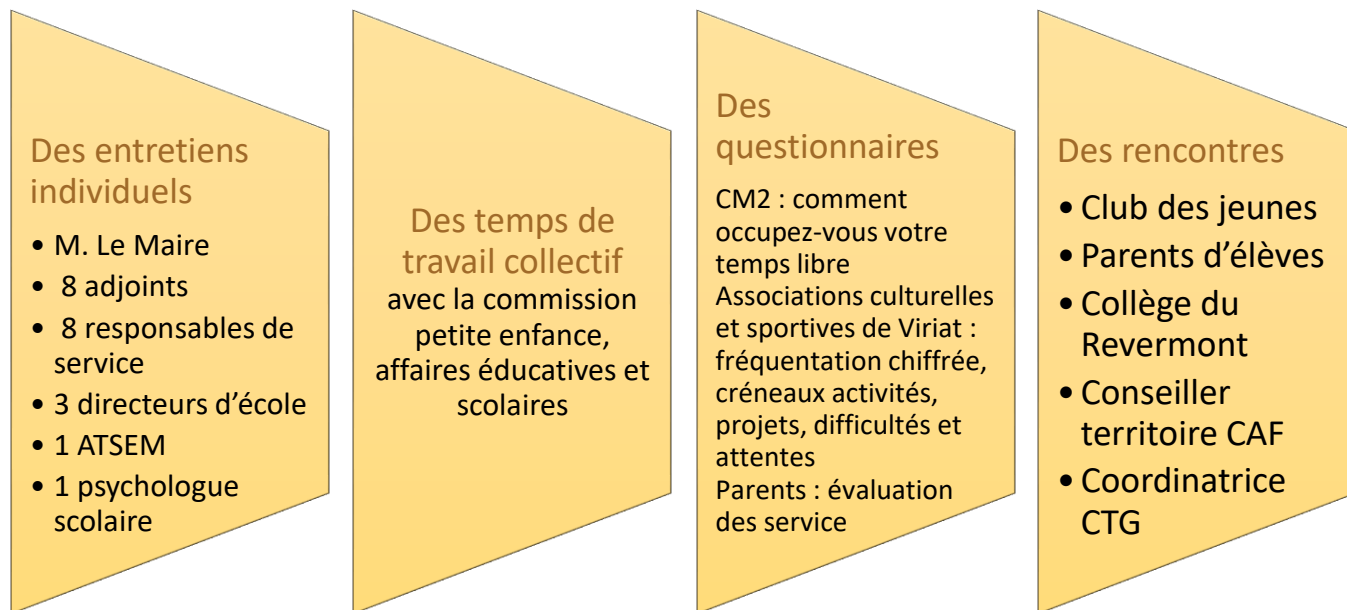
Toutefois, avec les nombreux mouvements de personnel (petite enfance, restaurant scolaire, médiathèque, écoles), le manque d'outils de suivi, la reprise du service en régie directe et les 2 ans de COVID, il apparait que le travail de diagnostic est à refaire en totalité pour prendre en compte les nouveaux besoins.

Néanmoins, quelques-unes des actions ont pu être menées à terme. Il s'agit de :

- L'accueil des 3-5 ans en péri et extra-scolaire
- La formation du personnel de la pause méridienne et des ATSEM (analyse de la pratique)
- La création de 4 postes supplémentaires à la pause méridienne
- La réalisation partielle d'un projet commun intitulé « Veille sur ton écran » en lien avec la thématique de la parentalité

En plus des données quantitatives, différents outils ont donc été mobilisés pour procéder à une analyse qualitative complète.

METHODE D'ANALYSE QUALITATIVE



Contenus interrogés

Auprès des acteurs

- Outils cadre du service
- Valeurs et thématiques prioritaires
- Lien avec les parents
- Besoins en formation
- Analyse critique des locaux
- Outils de coordination internes
- Liens inter-services
- Envies et idées

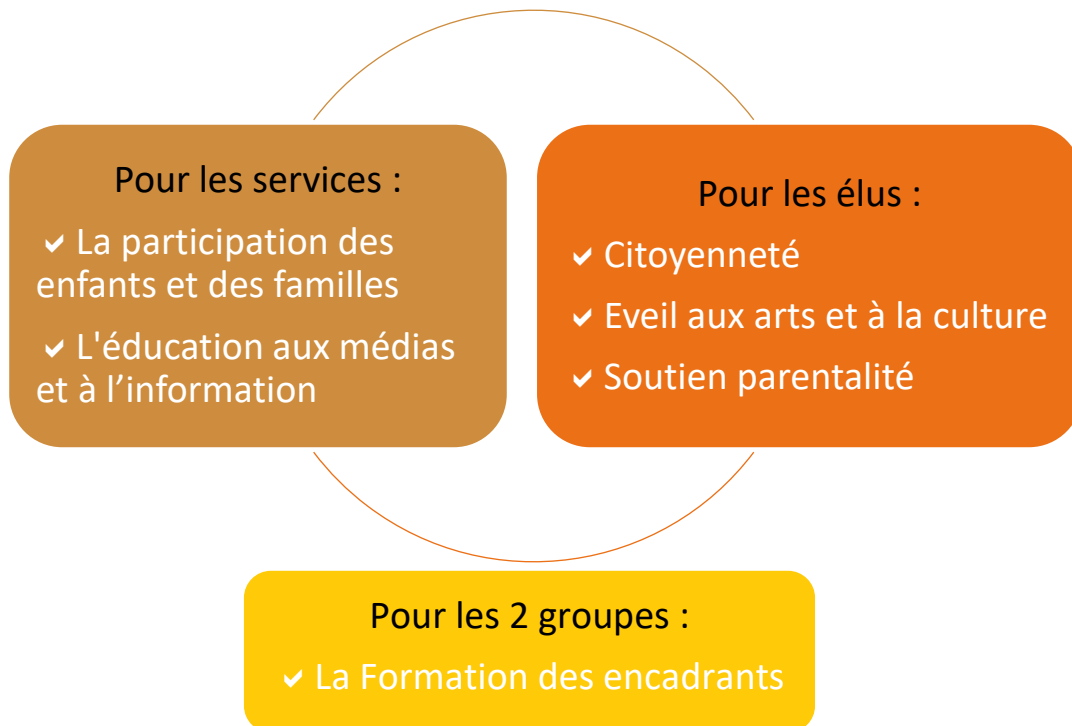
➤ Auprès des élus

- Objectifs de l'éducation
- Valeurs, thématiques et tranches d'âge prioritaires
- Attentes vis-à-vis des parents
- Place de la concertation dans la démarche
- Attentes spécifiques sur ce 4ième PEL
- Envies et idée

+ Analyse d'une liste de dispositifs actuellement en place (CME, accueil de classe, ateliers du mercredi, menus restaurant...)

LES RESULTATS

Les enjeux prioritaires



Le cadre de travail et la coordination interne

Selon les services, les cadres réglementaires sont variés (taux d'encadrement, normes hygiène et sécurité...) et induisent des contraintes d'exercice différentes qui peuvent conduire à une incompréhension des familles qui, de leur côté, n'ont qu'un organisateur : la mairie.

Il apparaît également que les temps de concertation sont réduits dans la majorité des services. Qu'il s'agisse de contraintes liées à des emplois du temps complémentaires induisant des temps de présence décalés ou des conditions de travail différentes liées aux besoins du service, la communication est incomplète et complexifie d'autant plus l'application d'un véritable projet partagé.

Au niveau des projets d'établissement, de grandes disparités existent aujourd'hui encore entre les services :

Pour le service petite enfance, le projet pédagogique est solide et structurant : il sert véritablement de référentiel aux équipes. Pour l'enfance jeunesse, le projet d'établissement est à réécrire afin de pouvoir le décliner en projets pédagogiques sur chaque période de vacances.

Pour finir, les responsables de service souhaitent des temps d'échanges sur les projets d'école afin de pouvoir plus facilement initier des passerelles en terme de projets.

L'interconnaissance

A ce jour, différents formats sont d'ores et déjà en place pour fluidifier la communication inter-service. On relèvera notamment des temps formalisés sous forme de réunions (chefs de service, pré-rentree, bilans actions, équipe éducative) et de la formation régulière (formation intra pour les encadrants, groupe d'analyse de la pratique...).

Le partage d'informations (problématiques quotidiennes, idées d'animation, suivi des situations difficiles, relai communication évènements) et de matériel (système de malles mis en place dans les cours d'écoles en 2022, prêt du matériel de la médiathèque) complètent ce volet.

La proximité des locaux du centre de loisirs, de ceux dédiés à la petite enfance et du restaurant scolaire facilite également la communication informelle.

Néanmoins, des demandes de temps d'échanges dédiés entre collègues persistent : il s'agirait de mieux connaître ce que font les autres services, de mieux connaître les collègues eux-mêmes et les compétences spécifiques qu'ils détiennent afin de les mutualiser plus souvent.

Même si certains points sont encore à améliorer (coordination PAI et inscriptions scolaires par ex.) et qu'ils restent toujours précaires parce que reposant principalement sur des bonnes volontés individuelles, les liens avec les écoles sont considérés aujourd'hui comme satisfaisants.

La continuité éducative

Depuis la reprise du service AEAS en régie directe par la mairie, le remodelage des emplois du temps des animateurs a permis de rationaliser et d'augmenter les temps de travail (7 animateurs à temps complet à ce jour) afin de garantir une continuité à l'enfant qui retrouve une majorité d'animateurs identiques, qu'il soit inscrit en périscolaire, en extrascolaire ou sur le temps méridien.

Une référente pédagogique unique intervient également sur les 3 structures petite enfance et elle est présente à l'école le jour de la rentrée des tout-petits.

Des systèmes de passerelles (CM2-VIP ados / Crèche-centre et restaurant scolaire / Crèche-école maternelle) sont également proposés aux enfants pour accompagner les changements importants qu'ils traversent lors de leur prise en charge par la collectivité.

Des temps de bilan systématique sont également mis en place tous les midis pour débriefer collectivement : ils regroupent la responsable du restaurant scolaire, les responsables ACM, les équipes d'animateurs et le directeur de l'école primaire.

Les ateliers du mercredi constituent aussi un outil privilégié pour faire le lien avec des activités proposées pendant les vacances ou avec les projets municipaux.

Pour finir, la médiathèque relaie également, dans sa programmation thématique ou lors des accueils de classes, des rendez-vous qui font écho aux projets d'école ou aux activités des autres services.

Néanmoins, des ruptures persistent lors de l'entrée à l'école maternelle où l'enfant est extrait de la bulle protectrice dans laquelle il évoluait (dans les structures petite enfance ou chez son assistante maternelle) pour rejoindre une classe de 25 élèves ou lors du passage au collège quand il devient difficile pour un adolescent scolarisé sur Bourg en Bresse de rejoindre de nouveaux cercles de connaissance sur la commune s'il n'est pas déjà actif dans des associations.

Les projets transversaux

Quelques projets portés par la municipalité sont l'occasion de faire collaborer les services autour d'un même évènement. Il s'agit principalement du carnaval, de la fête de la musique et des actions du CME (conseil municipal des enfants).

Toutes les classes de Viriat sont également accueillies 3 fois par an à la médiathèque et les structures petite enfance bénéficient d'une matinée dédiée tous les mois. Dans une même intention, la médiathèque propose également régulièrement au centre de loisirs et à la petite enfance des ateliers et des spectacles.

Mais il s'agit surtout d'actions événementielles qui réunissent tour à tour un service ou un autre. Il n'existe plus à ce jour de projet fédérateur qui permettrait de mobiliser simultanément tous les services éducatifs de la commune.

Il faut également souligner un lien très ténu avec les associations locales qui arrivent pourtant à mobiliser un réservoir important d'enfants et de jeunes et les services enfance jeunesse de la commune. A l'inverse, le questionnaire adressé aux associations ne fait apparaître que très peu de demandes sur d'éventuels partenariats à construire.

Les relations avec les familles

Lors des entretiens menés avec les chefs de service, les relations avec les familles sont décrites comme « plutôt bonnes » mais un sentiment d'injustice émerge parfois de la part des acteurs et des élus qui attendent de la compréhension de la part des parents, une reconnaissance du travail fourni et une meilleure prise en compte des contraintes des services.

Il apparaît également qu'à partir de l'école, les liens sont peu approfondis. Il s'agit essentiellement d'informations d'ordre pratique dans des formats descendants (soirée de présentation séjours, réunion présentation fonctionnement crèche...) et le manque d'espaces ou de formules pour aller au-delà est évoqué.

En ce qui concerne les liens avec les associations et représentants de parents d'élèves, ils sont très distendus pour ne pas dire inexistantes.

Les locaux

Jugés confortables et spacieux par le cabinet FORS qui a mené une étude sur les besoins éducatifs de la commune pour les 10 ans à venir, les locaux de la cité des enfants nécessitent néanmoins des travaux de réhabilitation et de réaménagement pour être optimisés et garder leur attractivité. Parmi les points mis en exergue :

- L'isolation générale des fenêtres, le traitement des infiltrations et la réfection des sanitaires (douche, espace change)
- La création d'un espace d'accueil identifié pour chaque groupe d'âge à la crèche et à l'entrée du centre
- Le réaménagement des cours extérieures à la cité de l'enfance
- La création d'un espace dédié aux animateurs

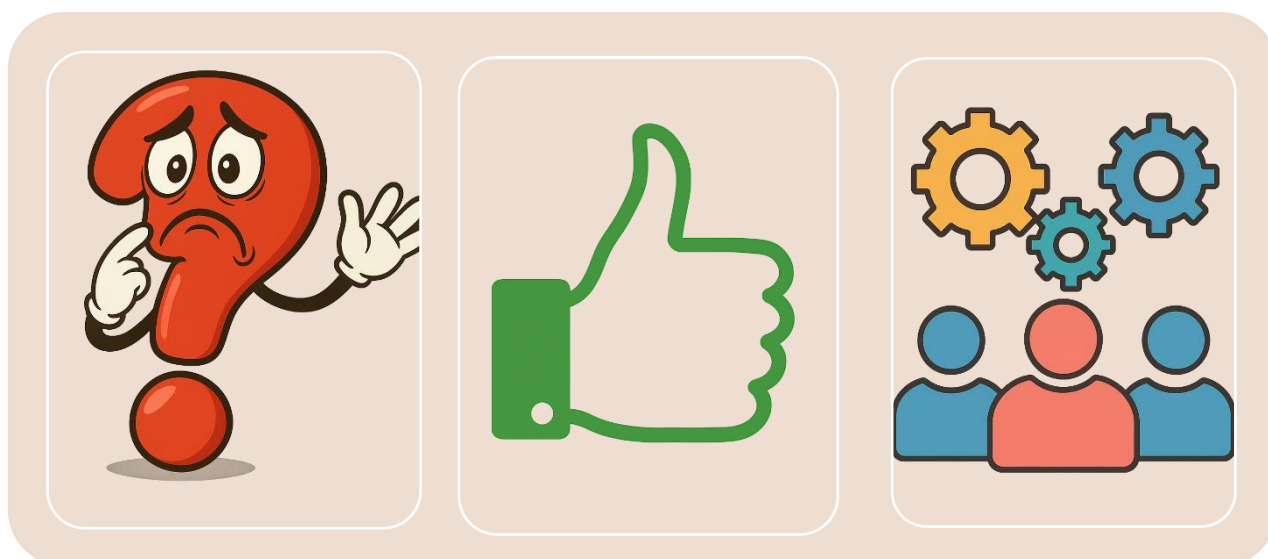
La mutualisation de certaines salles entre la petite enfance et l'enfance nécessitent une logistique quotidienne très lourde : une réflexion est à mener sur la création d'une salle dédiée aux activités du RPE et pouvant aussi servir de salle de motricité ou de salle temps calme.

Une des salles de la micro-crèche de la Neuve était partagée avec les seniors. Au vu de son utilisation très rare, le projet initial serait à revoir pour bénéficier d'espaces de couchages supplémentaires.

L'organisation de la pause méridienne est à revoir également pour limiter les déplacements, éviter de démultiplier l'encadrement et améliorer les contenus éducatifs.

Pour finir, il est nécessaire d'identifier un espace dédié et personnalisable pour les adolescents avant de revoir les modalités d'accueil.

Analyse des dispositifs déjà en place



PAS CONNU / MAL IDENTIFIES

- ✓ Les ateliers du mercredi
- ✓ La pédagogie Pikler (et de façon plus générale le fonctionnement des services petite enfance)

BIEN EN L'ETAT / SATISFAISANT

- ✓ La qualité des menus au restaurant scolaire
- ✓ Le système de crèche familiale
- ✓ Les types d'activités proposées au centre
- ✓ Les accueils de classes à la médiathèque

A FAIRE EVOLUER

- ✓ CME (élitiste, peu de liens avec parents et autres enfants, manque de continuité des projets d'une année sur l'autre)
- ✓ Modalités d'inscriptions informatiques aux services de la commune pour les parents
- ✓ Ateliers du mercredi (modalités d'accès à revoir)
- ✓ Pause méridienne (définir ses contenus, rendre son fonctionnement plus lisible pour les parents)

SYNTHESE GENERALE

La commune de Viriat apparait donc comme une **collectivité particulièrement bien équipée** en terme de services : elle permet aux familles de bénéficier d'une prise en charge de leurs enfants dès l'âge de 3 mois jusqu'à l'adolescence et le début de l'âge adulte.

Toutefois des disparités persistent dans la maturité respective des services :

- Le service petite enfance est structuré même si une vigilance reste nécessaire en terme de gestion RH
- Le service jeunesse, récemment réorganisé cherche sa stabilité
- Le restaurant scolaire reste fortement plébiscité
- La médiathèque, ouverte en 2023 et située à proximité des écoles, draine une forte proportion d'enfants qui y trouvent une offre de détente et de loisirs diversifiée.

La qualité des relations professionnelles est également à souligner : les collègues s'apprécient, les relations avec les écoles sont bonnes, des élus présents. Le développement d'une forme d'interconnaissance permettra d'aller plus loin : ce sont en effet souvent les affinités entre personnes qui permettent l'émergence de projets partagés.

En ce qui concerne plus particulièrement **les liens et la coordination avec les écoles, ils doivent être entretenus au quotidien avec un soin particulier** : c'est la garantie d'une continuité éducative renforcée et qualitative. Le recrutement d'un nouveau directeur pleinement missionné sur les affaires scolaires permettra de mieux répondre à cet enjeu.

Pour apparaître aux yeux des parents comme des partenaires éducatifs à part entière, il est nécessaire de continuer à travailler sur les postures professionnelles qui se doivent d'être irréprochables.

La formation des encadrants est notamment à renforcer. Il s'agit de mieux valoriser le travail d'animateur : « *On n'est pas des gardiens, on a des compétences* »¹ et d'accompagner le personnel pour mieux appréhender la gestion de groupe et disposer d'outils pratiques pour gérer les problématiques sociétales et les situations individuelles des enfants. La garantie de pouvoir maintenir de la régularité et de la continuité dans les propositions et les modes de communication est également un facteur de réussite incontournable.

En outre, il est nécessaire de **donner une coloration éducative aux activités péri et extra-scolaire pour créer de la valeur ajoutée** sur le service. Penser une forme de continuité avec la pédagogie Pikler ou fixer des principes et valeurs éducatives simples applicables par tous sont des entrées qui méritent d'être creusées.

Pour finir, le **volet adolescent continue à apparaître comme essentiel** pour accompagner la prise d'initiative, travailler la citoyenneté ou lutter contre la délinquance. Il reste aujourd'hui à définir un cadre d'exercice clair, à formaliser les liens éventuels avec d'autres associations qui ont la charge d'adolescents, à valoriser les initiatives éducatives déjà présentes dans le tissu local et à travailler des formes propices à l'engagement et l'attachement à la commune.

¹ Extrait d'un entretien mené avec un responsable ACM

LES NOUVELLES ORIENTATIONS EDUCATIVES PRIORITAIRES

AXE 1 : Poursuivre la structuration de l'offre communale



AXE 2 : Soutenir la fonction parentale



AXE 3 : Promouvoir le bien-être de l'enfant

ENFANT HEUREUX



Axe transversal : accentuer la communication

CHRONOLOGIE DU PROJET

Réunion lancement	5 juillet 2023	Présentation publique de la démarche et de la méthodologie
Entretiens individuels avec chefs de service, directeur école, ATSEM	Eté 2023	Faire un bilan du précédent PEL et recueillir les attentes et les besoins vis-à-vis du nouveau
Entretiens individuels avec élus	Septembre 2023	Recueillir les attentes politiques
COFIL 1	30 novembre 2023	Présentation diagnostic qualitatif et validation axes prioritaires
COFIL 2	15 février 2024	Présentation diagnostic quantitatif et composition groupes de travail
Questionnaire satisfaction parents	Mars 2024	Evaluer la qualité de l'offre éducative actuelle, mieux connaître les pratiques et le degré de satisfaction des parents utilisateurs des services
GT Continuité éducative	12 mars 2024 (7 pers.)	Décrypter les liens et interactions des différents acteurs intervenant dans la prise en charge d'un enfant tout au long de sa journée
GT Aménagement et évolution des espaces	7 et 14 mars 2024 (10 pers.)	Analyser l'utilisation actuelle des espaces, identifier manques et difficultés, proposer des solutions d'agencement plus rationnelles et fonctionnelles
GT Bien-être de l'enfant	21 mars 2024 (10 pers.)	Reposer les conditions nécessaires au bien-être de l'enfant et imaginer des actions concrètes
GT Evolution des pratiques (ATSEM et AEAS)	5 avril 2024 et 18 juin 2024 (30 pers.)	Recenser besoins formations et outils pratiques (guide accueil, référentiel bonnes pratiques...)
GT Parentalité	6 avril 2024 (12 pers.)	Réfléchir aux modes d'intégration et de participation des parents dans la vie des services
COTECH 5	20 mars 2024	Relance de la démarche globale et sélection fiches actions définitives
COFIL 3	14 avril 2025	Présentation et validation des fiches actions
Conseil municipal	23 septembre 2025	Validation définitive du PEL 2025-2030

LISTE DES FICHES ACTIONS

	Intitulé	Porteur	Echéance
Poursuivre la structuration de l'offre communale	1.1	Formaliser les projets éducatifs péri, extra, pause, CME	Directeur service AEAS Sept 2025-mars 2026
	1.2	Renforcer la continuité éducative	Responsable ACM Mars-juillet 2026
	1.3	Définir les principes, contours et obj. d'une offre adolescents	Directeur service AEAS Sept-déc. 2026
	1.4	Déployer un plan de formation pluri-annuel en direction des animateurs	Directeur service AEAS Année 2027
	1.5	Réagencer les locaux dédiés à l'enfance jeunesse	Equipe encadrement AEAS Janv.-juin 2025
	1.6	Redonner une unité physique au pôle petite enfance	Coordinatrice RPE et directrice multi-accueil Juin 2025-été 2026
	1.7	Rationaliser l'utilisation des espaces et les flux de circulation dans le restaurant scolaire	Responsable restaurant scolaire 2026-2027
	1.8	Création de 2 places suppl. à la micro-crèche	Directrice micro-crèche Juin 2026-début 2027
	1.9	Ouverture d'une maison des assistantes maternelles (MAM)	Directrice générale des services 2028
Soutenir la fonction parentale	2.1	Impliquer les familles dans la vie des services	Equipe encadrement AEAS A compter de janvier 2026 et durant tout le PEL
	2.2	Faciliter l'inclusion des enfants à besoins spécifiques	Directeur AEAS Rentrée 2025
	2.3	Améliorer l'accessibilité des services (portail famille)	DAEC 2026
	2.4	Créer des espaces d'écoute et d'échanges éphémères	Directeur AEAS Année scolaire 2026-2027
	2.5	Programmation annuelle activités parents-enfants	DAEC Lancement en septembre 2027

LISTE DES FICHES ACTIONS

	Intitulé	Porteur	Echéance
Promouvoir le bien-être de l'enfant	3.1 S'appuyer sur les compétences psycho-sociales (CPS) pour construire les projets d'activités	Directeur AEAS	Sept 2025-mars 2026
	3.2 Associer les enfants aux choix d'activités	Responsable ACM et adjointe	A compter de mars 2026
	3.3 Diversifier et moderniser les activités	Responsable ACM et adjointe	A partir de janvier 2026
	3.4 Créer un passeport culturel	Responsable ACM et adjointe	1er semestre 2027
Accentuer la communication	4.1 Mise à jour des informations sur le site internet de la mairie	Chargée de communication	2ième semestre 2026
	4.2 Transcription des projets pédagogiques en facile à lire et à comprendre (FALC)	DAEC	Janvier-juin 2027

AXE 1 : POURSUIVRE LA STRUCTURATION DE L'OFFRE COMMUNALE

Constats :

- Différences d'avancement dans la structuration des services communaux
- Ruptures persistantes à certains âges de l'enfant : école primaire, collège
- Nécessité de poursuivre les efforts de communication développés entre les différents acteurs
- Besoin de maintenir le niveau qualitatif général de l'offre et son attractivité
- Besoin d'homogénéiser le niveau de formation général des différents intervenants qui interviennent dans la journée de l'enfant pour aller vers une pédagogie partagée

Enjeux :

- Construire un parcours éducatif de l'enfant cohérent, continu, lisible et partagé
- Maintenir l'attractivité de l'offre auprès des familles (parents et enfants)
- Mieux valoriser le métier d'animateur

Atouts :

- Partage des constats sur les besoins de formation et la nécessité de mieux valoriser le rôle d'animateur
- Envie partagée de toujours améliorer le service aux habitants

1-1 FORMALISER LES PROJETS EDUCATIFS DES DIFFERENTS TEMPS DE L'ENFANT

Thématique	Poursuivre la structuration de l'offre communale
Entité porteuse	Cité des enfants
Référent opérationnel	Directeur service AEAS
Contexte et enjeux	Après une année 2024 très difficile pour le service AEAS et un intérim de direction de presque un an, un diagnostic réalisé par le cabinet Adaccio a montré la nécessité de formaliser de nouveaux outils d'organisation et de structuration. En outre, il est indispensable de redéfinir les projets pédagogiques existants, non seulement pour répondre aux obligations réglementaires des financeurs mais aussi pour y intégrer les nouvelles problématiques sociétales.
Objectifs	Redéfinir le cadre d'intervention du service AEAS et en proposer une déclinaison concrète durant la journée de l'enfant tout au long de l'année
Contenus	Rédiger un projet d'établissement intégrant les projets éducatifs et pédagogiques <ul style="list-style-type: none"> - De la pause méridienne : intégration du temps de repas dans le projet éducatif périscolaire - Des activités extrascolaires (plans mercredis, VIP et projets d'activités vacances pour les enfants) - Des activités périscolaires matin et soir - Du conseil municipal des enfants (CME)
Partenaires extérieurs	Ecoles, tissu associatif, médiathèque, parents, élus, restaurant scolaire
Autres services associés	Médiathèque, restaurant scolaire
Modalité de mise en oeuvre	<ol style="list-style-type: none"> 1- Faire un bilan des projets précédents 2- Redéfinir les axes de développement prioritaires 3- En proposer une déclinaison opérationnelle concrète
Calendrier	Septembre 2025 - mars 2026
Indicateurs de résultats	Clarification des missions des différents services Cohésion de l'équipe autour du projet d'établissement

1-2 RENFORCER LA CONTINUITE EDUCATIVE

Thématique	Poursuivre la structuration de l'offre communale
Entité porteuse	Cité des enfants
Référent opérationnel	Responsable ACM et responsable restaurant scolaire
Contexte et enjeux	<p>La communication avec les écoles sur le temps méridien apparaît aujourd'hui comme étroite et équilibrée. La participation de l'équipe d'encadrement du service AEAS et de la responsable du restaurant scolaire aux réunions des équipes pédagogiques de l'école apporte une vraie plus-value en terme de suivi des enfants.</p> <p>Toutefois, des difficultés persistent en terme de transmission d'informations et la question des transferts de responsabilité entre les enseignants et les animateurs nécessite elle aussi une attention constante pour éviter dérives et abus.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Retravailler les modalités et contenus des actions passerelles - Clarifier les liens et rôles respectifs des différents acteurs au cours de la journée afin de transmettre aux familles des informations claires et précises
Contenus	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer les outils de coordination (protocole inscription/désinscription, information élève absent, remontée incident, affaires perdues, circuit informations parent, réunions bilans...) - Sécuriser les protocoles partagés type PAI - Instaurer une journée de fermeture interservice pour préparer la rentrée scolaire avec les enseignants - Mettre en place une commission municipale de régulation pour uniformiser les suites données aux problèmes de comportements rencontrés avec certains enfants
Partenaires	Ecoles, restaurant scolaire, structures petite enfance
Modalité de mise en oeuvre	<ol style="list-style-type: none"> 1- Constituer un groupe projet pour réfléchir sur les temps de transition entre acteurs et structures et formaliser les responsabilités respectives (charte par ex.) 2- Instaurer des temps de débriefing quotidiens entre tous les acteurs de la pause méridienne pour échanger sur les problèmes rencontrés 3- Créer des outils partagés pour se transmettre les informations importantes 4- Renforcer les liens entre la petite enfance / l'enfance et la petite enfance / le restaurant scolaire 5- Clarifier le circuit des inscriptions scolaires et de la mise en place des protocoles PAI
Calendrier	Mars-juillet 2026
Indicateurs de résultats	<p>Effectivité des outils de suivi utilisés</p> <p>Volume et qualité d'informations transmises aux familles</p>

1-3 DEFINIR LES PRINCIPES, CONTOURS ET OBJECTIFS D'UNE OFFRE EN DIRECTION DES ADOLESCENTS

Thématique	Poursuivre la structuration de l'offre communale
Entité porteuse	Cité des enfants
Référent opérationnel	Responsable ACM
Contexte et enjeux	Depuis plusieurs années, les propositions d'activités en direction des adolescents se concentrent sur le VIP ados, un ACM organisé une semaine durant les petites vacances et 3 semaines à un mois en été. La fréquentation très variable et la difficulté à toucher les enfants de plus de 13 ans conduisent à s'interroger sur la pertinence du format actuel.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser l'engagement et l'attachement à la commune : créer des passerelles avec le tissu associatif, renouveler le réservoir de volontaires et bénévoles qui donnent du temps au service du collectif - Valoriser les heures de bénévolat dans les parcours de formation - Accompagner la prise d'initiative pour favoriser l'émergence et sortir des schémas de consommation pure - Prévenir la délinquance et autres problèmes liés à l'adolescence
Contenus	Faire préciser les attentes politiques pour les 12-18 ans afin de proposer différents scénarios de mise en œuvre
Partenaires	Club des jeunes, Viriat Sorbolo, CME
Modalité de mise en œuvre	<ol style="list-style-type: none"> 1- Identifier les attentes des familles sur le volet adolescent (enquête, réunion publique...) 2- Organiser des temps de concertation avec les partenaires associatifs 3- Définir les contenus pédagogiques de l'ACM pour les adolescents en prévoyant la continuité avec les projets d'accueil des enfants 4- Travailler des propositions de contenus en adéquation avec les tranches d'âge visées et en veillant à la diversité des approches
Calendrier	Septembre-décembre 2026
Indicateurs de résultats	<p>Evolution de la fréquentation et des tranches d'âge touchées</p> <p>Etude des impacts éventuels sur la sollicitation des dispositifs jeunes de la commune</p> <p>Nombre de nouvelles initiatives de la part des jeunes</p>
Conditions de réussite	Détacher un référent ado au sein de l'équipe actuelle ou créer un poste de « référent ados » / « coordinatrice jeunesse » sur la commune

1-4 DEPLOYER UN PLAN DE FORMATION PLURIANNUEL

Thématique	Poursuivre la structuration de l'offre communale
Entité porteuse	Cité des enfants
Référent	Directeur service AEAS
Contexte et enjeux	Difficultés à recruter de nouveaux animateurs et métier particulièrement usant qui nécessite de pouvoir se réorienter en cas de lassitude Attente d'une montée en compétences des animateurs afin de pouvoir faire face aux évolutions sociétales et répondre aux nouveaux besoins des familles et des enfants
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer les conditions de travail des animateurs - Revaloriser le métier d'animateur - Formaliser des temps de réunions, de préparation et de formation inclus dans l'annualisation du temps de travail - Accompagner le parcours professionnel des animateurs et créer des opportunités d'évolution
Contenus	<ul style="list-style-type: none"> - Retravailler tous les emplois du temps pour les rendre plus attractifs et plus facilement conciliables avec une vie de famille - Limiter les coupures dans la journée - Dégager, dans l'annualisation de chaque animateur, un volume horaire disponible pour aller en réunion ou se former - Rédiger un livret d'accueil « nouvel arrivant » et « stagiaire » - Créer un référentiel sur les bonnes pratiques et postures professionnelles adaptées en vue de formaliser les bases d'une pédagogie partagée sur la commune
Partenaires	CNFPT, structures de formation et réseaux d'éducation populaire
Modalité de mise en œuvre	<ol style="list-style-type: none"> 1- Constituer, en interne, des groupes de travail thématiques participatifs pour produire guides et référentiels 2- Travailler les fiches de postes pour valoriser un domaine de compétence et responsabiliser chaque animateur en lui affectant un pôle de référence 3- Programmer tous les ans des formations interservices 4- Intégrer, dans les réunions d'équipe hebdomadaires, des temps d'informations destinés à mieux connaître son environnement de travail et les ressources professionnelles à disposition 5- Prévoir un parcours de formation à 3 ans avec chaque animateur et l'inclure dans l'entretien annuel d'évaluation
Calendrier	Année 2027
Indicateurs de résultats	Qualité de vie au travail, stabilité de l'équipe

1-5 REAGENCER LES LOCAUX ENFANCE-JEUNESSE

Thématique	Poursuivre la structuration de l'offre communale
Entité porteuse	Cité des enfants
Référent opérationnel	Equipe d'encadrement : directeur et responsables
Contexte et enjeux	Depuis la reprise de l'activité associative assurée par Familles Rurales par la mairie en 2021, un gros travail de restructuration interne des services a été lancé. Néanmoins l'absence d'investissement pendant plus de 10 ans ne permet plus d'accueillir les enfants dans de bonnes conditions Afin de maintenir l'attractivité des services auprès des familles, d'offrir un outil de travail confortable et sécurisé pour les animateurs et des locaux propres, spacieux, conviviaux et accueillants aux enfants et à leur famille, un réaménagement complet des espaces de la cité des enfants est à planifier
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Rationaliser l'utilisation des espaces - Rendre les locaux plus accueillants, opérationnels et confortables - Offrir aux équipes d'animation des espaces de travail adaptés et propices à la créativité
Contenus	<ul style="list-style-type: none"> - Réorganiser intégralement les espaces de la cité des enfants - Créer une salle réservée aux animateurs - Programmer quelques travaux d'aménagement - Reposer les règles d'usages et de vie collective dans chacun d'eux
Services concernés	Equipe entretien restaurant scolaire, services techniques, familles
Partenaires	Familles
Modalité de mise en oeuvre	<ol style="list-style-type: none"> 1- Etablir un nouveau plan d'aménagement des espaces en créant des espaces différenciés adaptés aux besoins de l'enfant <ul style="list-style-type: none"> ▪ espace de jeux, de sociabilité, d'imitation ▪ espace d'activités ▪ espace de détente, calme avec peu de stimuli visuels et auditifs ▪ espace d'échanges et de paroles avec l'adulte 2- Sélectionner et commander le mobilier 3- Procéder à la mise en oeuvre des nouveaux locaux 4- Organiser un temps d'inauguration avec les familles 5- Veiller quotidiennement à leur bonne tenue en lien étroit avec les enfants
Calendrier	Janvier-juin 2025
Indicateurs de résultats	<p>Qualité des relations et de la communication quotidienne</p> <p>Baisse du niveau sonore dans les locaux</p> <p>Evolution du nombre d'incidents</p> <p>Niveau d'appropriation des espaces par les enfants</p>

1-6 REAGENCER LES LOCAUX DEDIES A LA PETITE ENFANCE

Thématique	Poursuivre la structuration de l'offre communale
Entité porteuse	Multi-accueil et RPE
Réfèrent opérationnel	Directrice multi-accueil et responsable RPE
Contexte et enjeux	<p>Comme constaté dans le diagnostic, le partage de salles entre le service petite enfance et le centre de loisirs génèrent des difficultés de gestion quotidiennes tandis que l'absence de salle dédiée aux activités du RPE fait défaut.</p> <p>En parallèle le projet de réagencement des espaces dédiés au centre de loisirs et au périscolaire permettra d'investir de nouvelles salles peu utilisées jusqu'à présent.</p> <p>Le bureau de la coordinatrice RPE est isolé au sein des espaces du centre de loisirs et du périscolaire et engendre un manque de lisibilité sur les services du pôle petite enfance.</p> <p>Pour finir, l'usure de la cour de la crèche nécessite des travaux de réfection et d'amélioration.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Redonner une unité physique au pôle petite enfance - Individualiser les espaces
Contenus	<ul style="list-style-type: none"> - Renover la salle de temps collectifs et la cour du multi-accueil - Réagencer le jardin d'hiver - Agrandir les espaces extérieurs : réaménagement ludique et végétalisé (ajout d'éléments de motricité, de zones de cachettes, plantation d'arbres et arbustes, apport d'éléments sensoriels et de manipulation, aménagement de l'espace destiné aux bébés...)
Partenaires	CAF, PMI, Services techniques
Modalité de mise en oeuvre	<ol style="list-style-type: none"> 1- Réaménager la « salle bleue » pour en dédier l'usage exclusif aux temps collectifs portés par le RPE 2- Créer un bureau pour la coordinatrice RPE à proximité des espaces petite enfance avec une ouverture donnant sur le jardin d'hiver du multi-accueil 3- Reprendre les espaces à langer pour les rendre plus fonctionnels 4- Engager des travaux de rénovation complets de la cour du multi-accueil
Calendrier	Juin 2025-Eté 2026
Indicateurs de résultats	<p>Interactions des enfants entre eux</p> <p>Capacité à utiliser cet aménagement pour "jouer" et prendre du plaisir</p>

1-7 RATIONNALISER LES ESPACES ET LES FLUX DANS LE RESTAURANT SCOLAIRE

Thématique	Poursuivre la structuration de l'offre communale
Entité porteuse	Restaurant scolaire
Référent opérationnel	Directrice du restaurant scolaire
Contexte et enjeux	<p>Malgré une 1^{ère} phase de travaux d'aménagement réalisée suite à une étude acoustique menée en 2015, l'environnement sonore du restaurant scolaire continue à produire des nuisances de courtes durées mais répétitives et quotidiennes qui peuvent accroître la sensibilité au bruit et engendrer des réactions de stress tant sur le personnel que sur les enfants.</p> <p>La circulation à l'intérieur et à l'extérieur est complexe</p> <p>L'organisation des 2 services pour les élémentaires du public et pour les demi-pensionnaires du privé complexifie la réflexion.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la qualité de la pause méridienne au restaurant scolaire pour favoriser le travail des agents et l'apaisement des enfants en optimisant les mètres carrés existants.
Contenus	<ul style="list-style-type: none"> - Fluidifier les circulations au sein du restaurant et notamment les flux entrée /sortie. Actuellement, les enfants qui débarrassent leur plateau et ceux qui arrivent se croisent - Repenser l'agencement de l'espace débarrassage - Identifier des espaces d'attente abrités à l'extérieur - Améliorer le confort thermique - Faire des économie d'énergie (électricité, eau...)
Partenaires	DGS, services techniques, assistant à maîtrise d'ouvrage
Modalité de mise en œuvre	<ol style="list-style-type: none"> 1- Reprendre la partie technique (cuisine et office) 2- Revoir la partie sanitaire et l'organisation générale pour réduire les temps de présence sur certaines zones particulièrement bruyantes 3- Elaborer une charte « bruit » avec l'ensemble des acteurs 4- Sensibiliser les enfants aux effets du bruit dans le cadre des activités périscolaires 5- Former les agents de service sur les techniques d'animation et de communication permettant de ramener le calme sans élever la voix
Calendrier	2026-2027
Indicateurs de résultats	<p>Amélioration des flux</p> <p>Qualité des relations et de la communication quotidienne</p> <p>Baisse du niveau sonore dans les locaux</p>

1-8 CREATION DE 2 PLACES SUPPLEMENTAIRES A LA MICRO-CRECHE

Thématique	Poursuivre la structuration de l'offre communale
Entité porteuse	Service petite enfance
Référent opérationnel	Directrice micro-crèche
Contexte et enjeux	Lors de la construction de la micro-crèche, une salle attenante aux locaux a été prévue afin d'y accueillir les seniors, de favoriser les liens intergénérationnels et de proposer des espaces de rencontre dans un quartier excentré. A ce jour, cette salle n'est plus occupée alors que la micro-crèche recherche des solutions pour augmenter son agrément de 10 à 12 places. Le projet est donc de réaffecter les m2 de cette salle partagée à l'usage exclusif de la micro-crèche
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Proposer 2 places supplémentaires pour compenser la baisse probable d'agrément du nombre de places de la crèche familiale - Optimiser l'espace d'accueil des enfants
Contenus	<ul style="list-style-type: none"> - Modifier les locaux en créant une ouverture entre deux pièces existantes - Procéder à la réfection de la cour et à un rafraichissement des locaux
Services concernés	Services techniques de la commune
Partenaires	PMI, CAF
Modalité de mise en œuvre	<ol style="list-style-type: none"> 1- Validation de la PMI en juin 2025 2- Présentation projet aux élus en septembre 2025 3- Démarche auprès des entreprises fin 2025 4- Demandes financement fin 2025 5- Début prévisionnel des travaux en septembre 2026 6- Gestion de la fermeture des locaux 7- Définition du nouveau projet de service
Calendrier	Juin 2025-début 2027
Indicateurs de résultats	Augmentation du nombre d'heures facturées Hausse du nombre d'enfants accueillis

1-9 CREATION D'UNE MAISON d'ASSISTANTES MATERNELLES (MAM)

Thématique	Poursuivre la structuration de l'offre communale
Entité porteuse	Mairie de Viriat
Référent opérationnel	Directrice générale des services
Contexte et enjeux	A plusieurs reprises des groupes d'assistantes maternelles ont fait part de leur recherche de locaux pour développer une MAM à Viriat. Avec l'acquisition de plusieurs tènements immobilier en centre village, la Commune est désormais en capacité de proposer à court-moyen terme (2-3 ans) l'achat ou la location de locaux adaptés pour une MAM
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Créer les conditions favorables au développement d'un type de service d'accueil du jeune enfant qui n'existe pas encore sur la commune - Favoriser le regroupement des assistantes maternelles pour lutter contre l'isolement des assistantes maternelles - Mutualiser les compétences et les savoir-faire des assistantes maternelles - Assurer maintien voire l'augmentation du nombre de place d'accueils sur la commune
Contenus	Aménagement d'une Maison d'Assistantes Maternelles au sein d'une opération immobilière située en centre village
Partenaires	CAF- Département de l'Ain – Bailleurs sociaux
Modalité de mise en œuvre	<ol style="list-style-type: none"> 1- Mise au point d'un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) 2- Sélection du promoteur immobilier 3- Mise au point du programme d'aménagement dont le local MAM, Revente du tènement immobilier au promoteur, processus d'acquisition du local MAM en VEFA 4- Elaboration de dossiers de demande de subvention 5- Mise au point d'un appel à projet MAM 6- Sélection du groupe d'assistantes maternelles retenu pour occuper la MAM sur la base d'un projet pédagogique et fonctionnement, de statut 7- Livraison du local et signature du bail avec les assistantes maternelles
Calendrier	2026 à début 2028
Indicateurs de résultats	Ouverture d'une MAM à Viriat

AXE 2 : SOUTENIR LA FONCTION PARENTALE

Constats :

On ne naît pas parents, on le devient : la parentalité s'inscrit dans une dynamique de développement qui nécessite d'acquérir des compétences pour endosser la multiplicité des formes de responsabilité attendues (juridique, morales et éducatives) sans qu'aucune école ne propose de formation de ce type

Exercice de la parentalité de plus en plus complexe : parentalité en crise, en souffrance

- Mutation de la structure familiale (hausse divorce, famille monoparentale, recomposée, évolution du rôle du père, travail à temps complet, précarité de l'emploi ...), environnement social anxiogène (réseau sociaux, environnement, choix d'orientation...), enfant en repli « des enfants d'intérieur »
- Evolutions des mentalités et des représentations associées à l'enfant : l'enfant est un individu à part entière, il a des besoins qu'il faut prendre en considération pour favoriser son développement optimal
- Les parents se retrouvent en proie à une pression sociale (bon parents, bon employé, prendre du temps pour soi tout en s'occupant de ses enfants...) avec des injonctions éducatives parfois contradictoires (autorité/bienveillance, contraintes/libertés...)

Certains parents se sentent isolés, en perte de repère : doutes, sentiment d'incompétence, de souffrance, en proie à la culpabilité et exposé à la peur de ne pas être à la hauteur et de ne plus être aimé par leurs enfants.

Néanmoins la force du lien familial, la spécificité de la relation parent-enfant est réaffirmée mais sa complexité nécessite d'être soutenue ou accompagnée.

En parallèle, **difficultés récurrentes pour les services municipaux de mobiliser les parents** quand ils sont invités pour évoquer la situation de leurs enfants en dehors de l'école.

Afin d'établir un dialogue apaisé et d'avoir des retours usagers constructifs qui sortent de la sphère individuelle, **besoin de faire connaître** les réalités des services de la commune, ses contraintes, ce qu'il est possible de porter aux côtés des parents en terme éducatif et ce qu'il n'est pas possible d'endosser au sein des services.



**Synthèse des échanges du GT sur la parentalité organisé le 6.04.2024
et animé par Passage parentalité**

« Là où la figure d'antan pensait : "Si j'ai besoin de soutien, cela veut dire que je suis faible", celle d'aujourd'hui dira : "Ma force ne vient pas seulement de moi mais bien du réseau qui me soutient et que je représente". »

Haïm Omer, psychologue dans La Nouvelle Autorité – Parents, enseignants, communautés

2-1 IMPLIQUER LES FAMILLES DANS LA VIE DES SERVICES

Thématique	Soutenir la fonction parentale
Entité porteuse	Service AEAS
Réfèrent opérationnel	Responsable et responsable adjointe ACM
Contexte et enjeux	En dehors de l'école, les parents de Viriat sont très peu souvent sollicités pour participer à la vie quotidienne des structures communales alors même qu'ils sont les premiers référents éducatifs de l'enfant et les premiers utilisateurs des services. Dans une optique de cohérence pédagogique ou de « co-éducation », il convient donc de leur donner une place pour mieux les associer aux démarches éducatives qui concernent leurs enfants.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Créer une relation de confiance avec les familles - Donner de la visibilité aux familles sur la vie des services et les contraintes afférentes à la vie en collectivité
Contenus	Proposer de nouvelles formes d'échanges informelles avec les familles afin de créer un sentiment d'appartenance et de générer de l'envie de participer
Partenaires	Ecoles, parents d'élèves, associations
Modalité de mise en œuvre	<ol style="list-style-type: none"> 1- Mettre en place des réunions d'informations régulières à destination des parents d'élèves pour présenter et rendre compte de l'activité des services éducatifs 2- Inviter les parents à partager leurs talents pour qu'ils animent occasionnellement des ateliers « découverte » intégrés dans les programmes d'animation 3- Organiser des moments de partage festifs à la fin de chaque cycle mercredi ou lors des vacances scolaires 4- Proposer aux familles sur des temps clés (rentrée scolaire, vacances d'été, repas thématique...) d'être en situation d'observation constructive en vue de suggérer des pistes amélioration continue des propositions éducatives
Calendrier	Durée du PEL
Indicateurs de résultats	<p>Qualité des échanges et de la prise en compte de l'intérêt général</p> <p>Capacité des parents à oser dire sans peur d'être jugé</p> <p>Fréquentation des différents temps d'informations proposés</p> <p>Nombre de nouvelles familles associées</p> <p>Respect mutuel famille / services municipaux</p>

2-2 FACILITER L'INCLUSION DES ENFANTS A BESOINS SPECIFIQUES

Thématique	Soutenir la fonction parentale
Entité porteuse	Cité des enfants et service du restaurant scolaire et de l'entretien des bâtiment
Référent opérationnel	Directeur du service AEAS
Contexte et enjeux	<p>Les ACM ont une obligation de moyens dans leur capacité à accueillir tous les enfants : un handicap ou une situation personnelle spécifique ne constituent pas un motif de refus, sauf si des raisons de sécurité ou des contraintes majeures sont démontrées.</p> <p>De plus en plus d'enfants atypiques, à besoins spécifiques nécessitent un accompagnement particulier en raison de difficultés ou particularités qui peuvent être physiques, cognitives, émotionnelles ou sociales. Ces besoins peuvent être liés à un handicap, à des troubles de l'apprentissage, à des difficultés comportementales, ou encore à des conditions médicales chroniques.</p> <p>A ce jour, les équipes d'encadrement ont peu de visibilité sur les enfants bénéficiant d'une reconnaissance handicap.</p>
Objectifs	Pouvoir répondre aux parents ayant besoin de solutions d'accueil adaptées
Contenus	<ul style="list-style-type: none"> - Proposer un parcours d'accueil spécifique pour les parents ayant besoin d'une prise en charge particulière pour leur enfant - Faire connaître les dispositifs d'aide et de soutien disponibles - Adapter les temps d'accueils aux possibilités de prise en charge des services tout en tenant compte des besoins de l'enfant
Partenaires	CAF (Fonds public et territoire, complément inclusif), MDPH
Services concernés	Ecoles, structures petite enfance
Modalité de mise en œuvre	<ol style="list-style-type: none"> 1- Rencontrer systématiquement tous les parents lors de leur première inscription scolaire 2- Définir un parcours coordonné dans la mise en place des PAI 3- Faire intervenir la PEP01 pour une mission d'accompagnement de situations concrètes et sollicitations ponctuelles pour des demandes d'expertise sur des cas spécifiques 4- Former les animateurs sur ces questions
Calendrier	Année scolaire 2025-2026
Indicateurs de résultats	<p>Nombre de nouveaux accueils adaptés proposés</p> <p>Qualité de prise en charge des enfants par les animateurs</p>

2-3 AMELIORER L'ACCESSIBILITE DES SERVICES

Thématique	Soutenir la fonction parentale
Entité porteuse	Direction des actions éducatives et culturelles
Référent opérationnel	Directrice des actions éducatives et culturelles
Contexte et enjeux	<ul style="list-style-type: none"> - Aujourd'hui, 3 logiciels de gestion et 3 portails famille distincts coexistent pour l'inscription des familles aux services communaux (garderie, centre de loisirs et restaurant scolaire), complexifiant la bonne compréhension des démarches à entreprendre. - On relève également un manque de continuité dans les parcours, des difficultés à proposer une progression dans les ateliers du mercredi. - Pour finir, les aides versées par la commune pour faciliter l'accès aux loisirs sont encore méconnues des familles
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Limiter les freins techniques, symboliques et financiers qui empêchent certaines familles d'accéder aux services
Contenus	<ul style="list-style-type: none"> - Uniformiser les logiciels de gestion en vue de créer un portail unique - Travailler la tarification <ul style="list-style-type: none"> o En créant des tarifs préférentiels pour les cycles découverte du mercredi o En remodelant les aides « loisirs équitables » et les aides CCAS pour aider les familles aux QF les plus bas à accéder à une offre de loisirs
Partenaires	Ecoles, CCAS, CAF, DSI GBA
Modalité de mise en œuvre	<ol style="list-style-type: none"> 1- Elargir les modalités de diffusion de l'information : transmission des programmes aux écoles, bénéficiaires CCAS, café-parking... 2- Organiser une fois par an, en lien avec les écoles, une journée portes ouvertes gratuites axées sur la mixité pour faire découvrir l'offre de loisirs de la commune 3- Retravailler les grilles d'attribution des aides à l'accès aux loisirs 4- Monter un groupe projets portail commun : <ul style="list-style-type: none"> - Etablir un cahier des charges des besoins et fonctionnalités - S'appuyer sur l'expertise de GBA - Mettre les prestataires en concurrence - Procéder au déploiement opérationnel - Former les utilisateurs
Calendrier	Année 2026
Indicateurs de résultats	<p>Augmentation du nombre de familles à bas QF</p> <p>Evolution du taux de réclamations et des demandes d'interventions techniques sur le logiciel</p>

2-4 CREER DES ESPACES EPHEMERES D'ECOUTE ET D'ECHANGES

Thématique	Soutenir la fonction parentale
Entité porteuse	Cité des enfants
Référent opérationnel	Directeur du service AEAS
Contexte et enjeux	Un parent heureux, c'est un parent qui trouve des réponses. Etre parent, c'est enrichissant mais aussi épuisant : il est donc important d'apporter différentes formes d'appui répondant à des besoins variés.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Apporter des éclairages sur certains enjeux éducatifs : mieux comprendre pour mieux agir - Aborder les problématiques rencontrées par les familles tout au long de la croissance de leur enfant : allaitement, propreté, cadre et règles, conflits, écran, sommeil, alimentation... - Orienter les familles qui cherchent de l'aide
Contenus	<ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir les démarches et comportements favorables à la santé et au bien-être (alimentation, rythmes de vie, rapport aux règles...) - Eclairer les enjeux sociétaux forts et leurs répercussions éducatives (numérique, inclusion, mixité, handicap, gaspillage...) - Instituer des formats informels : soirée détente entre maman, soirée témoignage, Café des parents...
Partenaires	PMI, PEP, CAF, associations
Modalité de mise en œuvre	<ol style="list-style-type: none"> 1- Identifier les structures partenaires en capacité de répondre à la commande 2- Définir une fréquence de rendez-vous et proposer une régularité 3- Etablir des partenariats avec les organismes spécialisés sur les questions éducatives et les inviter à tenir une permanence en soirée à la cité des enfants au moment où les parents récupèrent les enfants
Calendrier	Octobre 2026-juillet 2027
Indicateurs de résultats	<p>Fréquentation quantitative des rendez-vous</p> <p>Taux de réponses aux sollicitations envoyées aux partenaires</p>
Perspectives	Parvenir à la création d'une maison des parentalités, lieu d'échanges et de ressources ouvert au plus grand nombre (parents, enfants mais aussi seniors, jeunes...)

2-5 PROPOSER UNE PROGRAMMATION ANNUELLE D'ACTIVITES PARENTS-ENFANTS

Thématique	Soutenir la fonction parentale
Entité porteuse	Direction des actions éducatives et culturelles
Référent opérationnel	Directrice des actions éducatives et culturelles
Contexte et enjeux	Avec le développement d'une forme d'individualisme et des emplois du temps familiaux souvent très chargés, les temps de partage en famille tendent à se réduire alors même qu'ils sont le socle des souvenirs, de l'attachement, qu'ils favorisent une relation privilégiée et contribuent à entretenir une complicité entre les enfants et leurs parents
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Encourager le partage de « moments complices » parents-enfants - Intégrer le personnel des structures d'accueil dans une forme de « famille élargie » - Proposer un projet commun inter-service qui s'inscrit dans la durée
Contenus	<p>Elaboration d'une programmation annuelle transversale sur le modèle d'une saison culturelle.</p> <p>Ex de propositions : soirée jeux de société, initiation aux techniques de relaxation, atelier philo, temps de lectures partagées, atelier bricolage, jardinage, dessin, tricot, balade-découverte en extérieur, éveil musical, activités sportives en duo, atelier cuisine et repas partagé...</p>
Services concernés	Cité des enfants, services petites enfance, médiathèque, restaurant scolaire Ecoles
Partenaires	Ecoles
Modalité de mise en œuvre	<ol style="list-style-type: none"> 1- Constituer un comité de programmation transversal 2- Fixer la cadence des rendez-vous en étant vigilant sur la capacité à maintenir l'offre dans le temps 3- Définir les contenus prévisionnels 4- Répartir les mobilisations dans les structures 5- Rechercher des financements (projets REAAP par ex) 6- Etablir un plan de communication 7- Programmer une journée de lancement
Calendrier	Lancement en septembre 2027
Indicateurs de résultats	<p>Progression de la fréquentation</p> <p>Qualité des échanges</p> <p>Retours des participants</p>

AXE 3 : PROMOUVOIR LE BIEN-ETRE DE L'ENFANT

Constats :

Le bien vivre ensemble est une préoccupation centrale chez tous les acteurs interrogés (professionnels, élus et école) : pour le mettre en œuvre, il est nécessaire de construire une relation apaisée à soi et aux autres.

Le bien-être va bien au-delà de la santé et du fait de ne pas être malade : **c'est une somme de satisfactions de vie** (émotions positives et négatives par rapport à soi, à sa famille, à l'école, au cadre de vie). Ainsi, l'environnement social et économique de l'enfant intervient à hauteur de 50% dans sa santé globale : plus un enfant est bien, plus il génère des émotions positives qui ont un impact direct sur sa motivation et le sentiment d'efficacité personnelle (SEP)

A la croisée de la prévention de la santé, au cœur des enjeux sanitaires, éducatifs et sociaux, **les Compétences Psychosociales (CPS)** offrent des pistes d'exploration transversales très larges pour répondre à ces questions du bien-être et du bien vivre ensemble.

Reconnues par l'Organisation Mondiale de la Santé, de l'éducation nationale et de l'action sociale comme un déterminant majeur du bien-être physique, mental et social, elles apparaissent comme des outils précieux à mobiliser.

En effet, elles aident à développer des capacités permettant de répondre avec efficacité aux exigences et épreuves de la vie et une aptitude à se maintenir dans un état de bien-être mental.

Elles permettent également d'aborder une palette de compétence très larges :

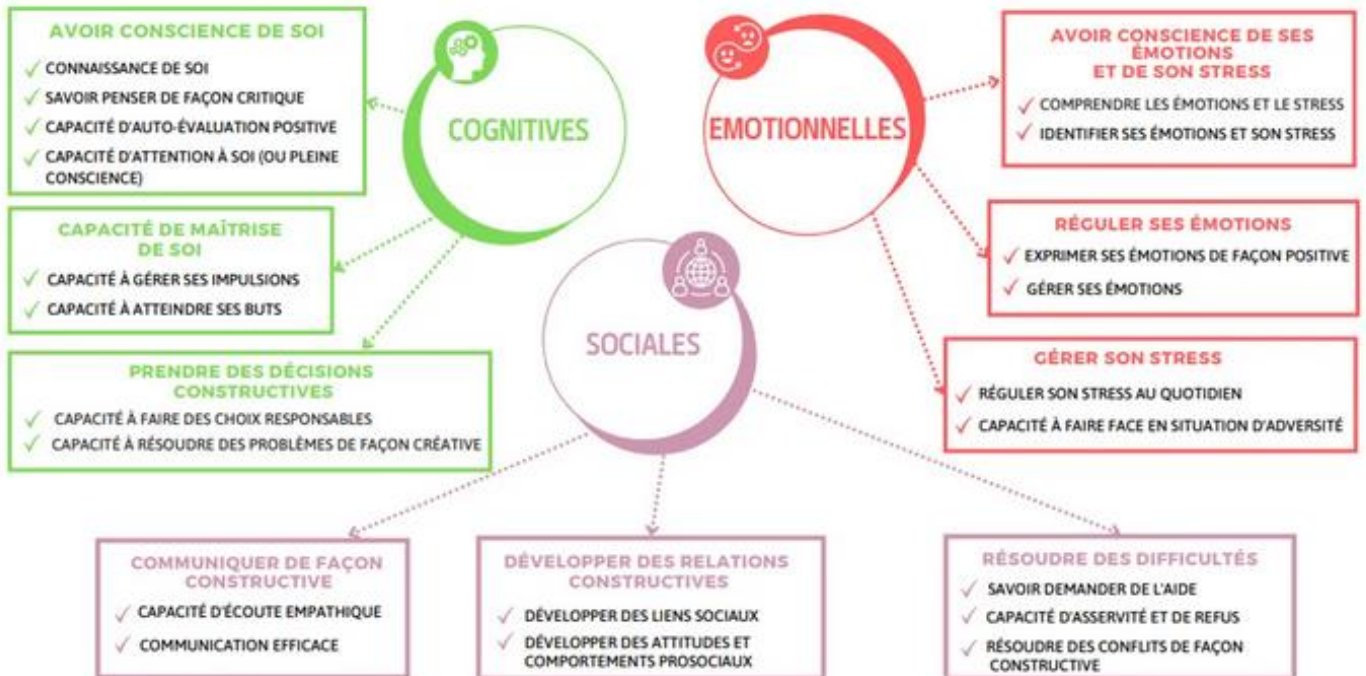
- Sociales : communication verbale et non-verbale, capacité de résistance à la pression, de négociation, empathie, coopération et collaboration, plaidoyer
- Cognitives : prise de décision, résolution de problèmes, pensée critique
- Emotionnelles : régulation colère, anxiété, de la perte, de l'abus..., gestion du stress, confiance et estime de soi

Elles ont également l'avantage de s'inscrire dans une vraie continuité avec les enseignements scolaires.

LES COMPÉTENCES PSYCHOSOCIALES

auprès des enfants et des jeunes

SYNTHÈSE ACTUALISÉE
PAR SANTÉ PUBLIQUE
FRANCE - 2022*



Les conditions et pré-requis au bien-être de l'enfant : synthèse du GT du 21/03/2024

Un personnel formé et qualifié en capacité :

- d'établir un lien de confiance avec les familles pour assurer une cohérence pédagogique globale
- d'instaurer des rituels et de faire respecter des règles de vie commune, des règles de sécurité à l'intérieur et à l'extérieur
- d'accompagner l'enfant vers l'autonomie en le responsabilisant et en instaurant un partage des tâches
- de respecter le rythme de chaque enfant en lui laissant le choix de ne pas adhérer à la proposition d'activité qui lui est faite
- d'écouter activement l'enfant, de valoriser ses initiatives, de l'encourager
- de l'aider à gérer des conflits et des émotions
- de l'alerter et de l'outiller par des actions de prévention (harcèlement, violence par ex.)

3-1 INTEGRER LE DEVELOPPEMENT DES CPS DANS LES PROJETS PEDAGOGIQUES

Thématique	Promouvoir le bien-être de l'enfant
Entité porteuse	AEAS
Réfèrent opérationnel	Equipe de direction service AEAS
Contexte et enjeux	<p>De nombreux problèmes et conflits entre enfants parasitent souvent les activités collectives. Les sanctions ou les demandes de réparation appliquées au cas par cas ne suffisent pas à les faire disparaître si un travail de fond n'est pas mené avec les enfants sur la régulation de leurs émotions ou leurs modalités d'interactions avec les autres.</p> <p>La volonté d'instaurer une pédagogie partagée qui teindrait lieu de colonne vertébrale aux activités du service enfance-jeunesse (cf : pédagogie Pikler pour la petite enfance) nécessite de s'appuyer sur un référentiel commun.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer le socle pédagogique des activités communales - Développer les compétences cognitives, sociales et émotionnelles de l'enfant à travers les propositions d'activités - Reposer des règles claires, sécurisantes et partagées avec les enfants et les familles
Contenus	<ul style="list-style-type: none"> - Instaurer de la sérénité, proposer une qualité de vie commune satisfaisante - Favoriser, chez l'enfant, le développement de l'autonomie, de la confiance en soi et de l'estime
Partenaires extérieurs	SDJES, écoles
Modalité de mise en œuvre	<ol style="list-style-type: none"> 1- Programmer une formation intra pour sensibiliser les équipes d'animation aux CPS et à leur mise en œuvre concrète dans un ACM 2- Formaliser un parcours d'acquisition progressif des CPS en les intégrant dans les cycles d'activités du centre 3- Déployer des programmes d'activités thématiques adaptées 4- S'appuyer sur des outils quotidiens pour faire appliquer des règles de mieux vivre ensemble (ex : diadème d'invisibilité, main magique...)
Calendrier	Sept 2025 à mars 2026
Indicateurs de résultats	<p>Capacité des animateurs à s'emparer des CPS</p> <p>Niveau de bien-être des enfants</p> <p>Développement du lien de confiance avec les familles</p>

3-2 ASSOCIER LES ENFANTS AUX CHOIX D'ACTIVITES

Thématique	Promouvoir le bien-être de l'enfant
Entité porteuse	Service AEAS
Référent opérationnel	Responsable et responsable-adjointe ACM
Contexte et enjeux	Le questionnaire adressé aux parents fait apparaître que la satisfaction de leur enfant est fortement liée à l'activité proposée. A ce jour, la proposition d'activités repose uniquement sur l'équipe d'animation et ne permet pas de vérifier l'adéquation des propositions à l'envie des enfants.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Susciter la curiosité en supprimant la contrainte pour permettre aux enfants « d'agrandir » leur monde en intégrant la diversité des centres d'intérêt - Outiller les enfants en les aidant à conscientiser la notion de choix et de responsabilité
Contenus	<ul style="list-style-type: none"> - Remodeler le temps récréatif de la pause méridienne : le programme des activités est annoncé chaque semaine et les enfants rejoignent librement les salles qui les intéressent (coloriage, lecture, jeux de société, ping-pong, badminton...) - Organiser régulièrement des journées : <ul style="list-style-type: none"> - où les enfants tirent au sort leurs activités « surprise » - où les activités proposées ont exclusivement été choisies par les enfants
Partenaires	
Modalité de mise en œuvre	<p>1- Lancement et promotion d'une nouvelle forme de participation pour les enfants : « La CENTRifugeuse »</p> <p>A chaque trimestre, avant ou après le repas, instauration d'un temps dédié avec les enfants pour les faire voter, en même temps que les animateurs et l'équipe de direction, sur le choix de la prochaine thématique des mercredis et/ou des vacances.</p> <p>Chaque voix a le même poids.</p>
Calendrier	1 fois par trimestre à compter de mars 2026
Indicateurs de résultats	<p>Mesure du climat social : évolution du niveau de coopération et d'engagement des enfants</p> <p>Niveau de créativité des propositions</p>

3-3 DIVERSIFIER ET MODERNISER LES ACTIVITES

Thématique	Promouvoir le bien-être de l'enfant
Entité porteuse	Equipe de direction cité des enfants
Référent opérationnel	Responsable et responsable adjointe ACM
Contexte et enjeux	<p>L'attractivité d'un ACM repose sur plusieurs facteurs croisés mais la palette d'activités proposées continue à avoir un rôle important dans la décision d'inscription comme le démontre le questionnaire parent.</p> <p>Afin d'éviter d'entrer dans une routine en reprogrammant régulièrement les mêmes propositions et afin de pouvoir afficher une modernité connectée aux usages, il est nécessaire de s'interroger régulièrement sur l'adéquation de l'offre et des attentes.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Stimuler l'intérêt des enfants - Participer au développement des compétences du futur (technologie, innovation...) pour contribuer à préparer l'avenir des jeunes - Favoriser l'expérimentation - Etre capable de répondre à une large palette de centres d'intérêts
Contenus	<p>Proposer plus de culture et de sport : activités numériques et créatives, nouvelles disciplines sportives (Parkour, teqball, padbol...)</p> <p>Faire écho aux nouvelles pratiques : expériences immersives</p> <p>Promouvoir les valeurs du vivre ensemble en sensibilisant les enfants aux problématiques sociétales (santé, gaspillage, mixité, environnement ...) : projets collaboratifs</p>
Partenaires	Enfants CME, tissu associatif, structures éducatives et culturelles des environs
Modalité de mise en œuvre	<ol style="list-style-type: none"> 1- Faire une veille globale sur les propositions innovantes dans les ACM afin de s'inspirer des expériences probantes 2- Constituer, en lien, avec les autres services un fichier ressources constituant un réservoir de propositions et de contacts pouvant trouver leur place dans une programmation 3- Déployer régulièrement de nouvelles propositions dans les cycles mercredis et les programmes de vacances scolaires 4- Evaluer leurs impacts
Calendrier	A partir de janvier 2026
Indicateurs de résultats	<p>Impact sur la fréquentation quantitative</p> <p>Niveau d'implication des enfants dans les activités proposées</p>

3-4 CRER UN PASSEPORT CULTUREL

Thématique	Promouvoir le bien-être de l'enfant
Entité porteuse	Service AEAS
Réfèrent opérationnel	Directrice de l'action éducative et culturelle
Contexte et enjeux	Conçu comme « une boîte à souvenirs » pour les enfants scolarisés du CP au CM2, ce passeport a vocation à rassembler les expériences culturelles de l'enfant tout en développant sa créativité.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Gommer les inégalités d'accès à la culture au sein de la famille - Inciter les familles à découvrir les richesses du territoire où elles résident
Contenus	<ul style="list-style-type: none"> ✓ 6 contenus sont à remplir pour valider un passeport : <ul style="list-style-type: none"> - une activité parent-enfant proposée sur la commune - un spectacle au LoKal ou à la médiathèque - une sortie culturelle à la journée avec le centre de loisirs - une manifestation portée par la commune ou une association culturelle - une activité culturelle à l'école - une sortie culturelle en famille (séance cinéma, musée, festival, spectacle...)
Partenaires	Associations culturelles, école, médiathèque
Modalité de mise en œuvre	<ol style="list-style-type: none"> 1- Identifier des lieux de distribution des passeports 2- Définir les modalités de validation 3- Affiner la récompense proposée (aide financière de la commune pour s'inscrire à une activité, séances découverte dans une association partenaire de Viriat Ex : école de musique, théâtre, dessin, couture, photo...) 4- Concevoir et imprimer les passeports culturels 5- Diffuser l'information aux partenaires 6- Organiser une journée de lancement et de distribution
Calendrier	Janvier 2027 à juin 2028
Indicateurs de résultats	<p>Nombre de passeports validés</p> <p>Durée moyenne pour arriver à remplir les conditions</p> <p>Répercussions de l'incitation sur la fréquentation des structures et associations culturelles</p>

AXE 4 : ACCENTUER LA COMMUNICATION

Constats

- Les actions développées par la commune en direction des enfants sont méconnues : il s'agit notamment de mieux valoriser l'aspect municipal des services et les spécificités de chacun (ex : confusion de la part des parents lors des inscriptions restaurant / pause méridienne)
- Les services ont besoin de prendre l'habitude de s'appuyer sur la chargée de communication de la commune et d'établir des rétro planning systématiques pour garantir une publication des programmes d'activités dans les temps

Enjeux

- Uniformiser et valoriser l'offre éducative communale dans les services en dehors de l'école
- Valoriser la notion d'apprentissage pour dépasser la seule logique de garderie
- Mieux mettre en avant les valeurs portées dans les services
- Développer des outils modernes adaptés aux nouvelles pratiques et en utilisant un vocabulaire qui sorte du jargon administratif
- Entretenir un lien plus régulier avec les familles sur la vie des services

4-1 REMODELAGE DU SITE INTERNET DE LA MAIRIE

Thématique	Accentuer la communication
Entité porteuse	Service communication
Référent opérationnel	Responsable de la communication
Contexte et enjeux	Refonte complet du portail de la mairie
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Restructurer les rubriques et l'architecture du site pour rendre les informations plus accessibles, plus visibles et plus transparentes - Améliorer l'expérience utilisateur - Simplifier certaines démarches administratives (ex : inscriptions scolaires en ligne)
Contenus	<p>Conception d'un guide numérique des services éducatifs municipaux</p> <p>Mise en ligne régulière de toutes les informations utiles : retours sur les activités, programmes à venir, informations pratiques courantes (fermeture exceptionnelle, consignes sorties, appel à contribution...), projets en cours, réussites, etc...</p>
Partenaires	Tous les autres services municipaux, DSI GBA
Modalité de mise en œuvre	<ol style="list-style-type: none"> 1- Audit du portail existant pour établir le cahier des charges des besoins 2- Concertation avec les services pour connaître leurs attentes spécifiques 3- Conception de la maquette et de l'identité visuelle 4- Mise en production 5- Alimentation des rubriques par les différents services 6- Formation des utilisateurs
Calendrier	2 nd semestre 2026
Indicateurs de résultats	<p>Conformité avec le référentiel RGAA</p> <p>Temps et nombre de consultations</p> <p>Impact de la communication municipale</p>
Perspectives	Intégration d'un volet sur une pédagogie partagée entre tous les services

4-2 TRANSCRIPTION DES PROJETS PEDAGOGIQUES EN FACILE A LIRE ET A COMPRENDRE (FALC)

Thématique	Accentuer la communication
Entité porteuse	Direction de l'éducation et de la culture
Référent opérationnel	DAEC
Contexte et enjeux	<p>Pour pouvoir participer et donner un avis sur un sujet, il convient d'abord de le connaître et de comprendre les enjeux qui sous-tendent. Or il s'avère que les outils de structuration des services (projet pédagogique, règlement intérieur par ex.) utilisent souvent un vocabulaire technique peu familier aux non-initiés.</p> <p>De plus, la mise aux normes accessibilité exige de simplifier certains documents administratifs pour les rendre compréhensibles par tous.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Rendre l'information accessible aux personnes ayant des difficultés de lecture ou de compréhension et par extension à toute personne non spécialisée dans le domaine éducatif
Contenus	S'appuyer sur les principes clés du FALC énoncés dans les guides et référentiels officiels
Partenaires	Prestataire extérieur, associations d'entraide et de soutien aux personnes en situation de handicap
Modalité de mise en œuvre	<ol style="list-style-type: none"> 1- Repérer les éléments complexes et les besoins de visuels et d'illustration 2- Simplifier les contenus en utilisant un langage clair et une syntaxe simple 3- Simplifier la structuration du document (sections courtes, listes à puces...) 4- Tester auprès d'un public concerné et procéder aux ajustements nécessaires 5- Diffuser et faire connaître les documents
Calendrier	2027
Indicateurs de résultats	<p>Nombre de consultations et de téléchargements</p> <p>Impact de l'outil sur la qualité d'échanges avec les parents et les enfants</p>
Perspectives	Etendre cette transcription à d'autres outils tel que les règlements intérieurs des services